

Cahiers du BUCREP

Volume 01, Numéro 01

Analyses préliminaires des données communautaires dans la Province du sud Cameroun en 2003

Tome 1

Analyses

Juin 2008

Bureau Central des Recensements
et des Etudes de Population - BUCREP

Cahiers du BUCREP

volume 01, numéro 01

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Madame Bernadette MBARGA,
Directeur Général

CONSEILLE EDITORIAL

Monsieur ABDOULAYE OUMAROU DALIL,
Directeur Général Adjoint

Monsieur Raphaël MFOULOU,
Conseiller Technique Principal - UNFPA / 3ème RGPH

COORDONNATEUR TECHNIQUE

YOUANA Jean

PUBLICATION

MBARGA MIMBOE

EQUIPE DE REDACTION DE CE TOME

Joseph-Blaise DJOUMESSI, Gérard MEVA'A, Ambroise HAKOUA, Pascal MEKONTCHOU, André MIENGUE, Mme Marthe ONANA, Martin TSAFACK, P. Kisito BELINGA, Hervé Joël EFON, Jules Valère MINYA, Lucien FOUNGA

COLLABORATION

DISTRIBUTION

Cellule de la Communication et des Relations Publiques

Imprimerie

Presses du BUCREP

SOMMAIRE

UNE NOUVELLE SOURCE DE DONNEES	5
METHODOLOGIE DES TRAVAUX CARTOGRAPHIQUES	7
1- PRODUCTIONS DU VILLAGE	8
2- INFRASTRUCTURES SCOLAIRES	12
3- INFRASTRUCTURES SANITAIRES	18
4- INFRASTRUCTURES SOCIOCULTURELLES	23
5- CENTRES D'ETAT CIVIL	25
6- AUTRES INFRASTRUCTURES	29
7- INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES	31
8- RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU ET D'ELECTRICITE	36
9- VIE ASSOCIATIVE	39

UNE NOUVELLE SOURCE DE DONNÉES : LE QUESTIONNAIRE LOCALITE

Les travaux de cartographie censitaire déjà réalisés au Cameroun lors des deux précédents recensements démographiques ont consisté essentiellement à confectionner les cartes des zones de dénombrement et à mettre en place une base de sondage pour les enquêtes intercensitaires. Ceux du 3^eRGPH ont innové par l'utilisation des nouvelles technologies, notamment le géoréférencement des sites habités, des sites touristiques, des infrastructures socioculturelles et la collecte des données sur les activités économiques et la vie associative des populations des différents villages et quartiers de ville du pays. C'est cet ensemble d'observations qui constitue les données communautaires du 3^e RGPH ; Ces données communautaires s'expriment en terme d'existence ou de non-existence, de nombre, d'état, de statut, ⁽¹⁾ de type ou de qualité, ... etc. Les principaux produits attendus des variables communautaires concernent les voiries et les réseaux divers, les équipements collectifs, les principales activités économiques et la vie associative.

Les données sur la voirie et réseaux divers

Les principaux produits escomptés relatifs à la voirie et aux réseaux divers par rapport aux villages sont :

- L'inventaire des principales voies d'accès selon leur nature⁽²⁾ ;
- Le répertoire des principaux moyens ⁽³⁾ de transport utilisés ;
- Le recueil des prix moyens de transport pratiqués par rapport à la ville administrative la plus proche ;
- La récapitulation des distances par rapport à la ville la plus proche ;
- L'inventaire des principaux types de réseau de distribution d'eau (SNEC, SCANWATER et assimilé, Forages, autres) et leur état de fonctionnement (fonctionnel, en panne) ;
- L'inventaire des principaux types de réseau de distribution d'électricité (AES SONEL, groupe électrogène) et leur état de fonctionnement.

Les données sur les équipements collectifs

Les principaux produits attendus relatifs aux équipements collectifs sont les suivants :

- Le répertoire des infrastructures d'enseignement par statut ;
- L'inventaire des infrastructures d'enseignement par niveau ⁽⁴⁾ ;
- Le répertoire des infrastructures d'enseignement par cycle ;
- L'inventaire des infrastructures d'enseignement par mode de fréquentation ;
- Le recueil des infrastructures d'enseignement par type d'enseignement ;
- Le répertoire des infrastructures d'enseignement supérieur par domaine d'étude
- L'inventaire des formations sanitaires par statut ;
- Le répertoire des formations sanitaires par catégorie⁽⁵⁾ ;
- Le recueil des formations sanitaires disposant des lits d'hospitalisation ;
- Le répertoire des formations sanitaires offrant les services de planning familial ;
- L'inventaire des formations sanitaires vendant des médicaments ;
- Le répertoire des formations sanitaires disposant d'une table d'accouchement ;
- L'inventaire des centres principaux et spéciaux d'état civil ;
- Le répertoire des édifices de culte ;
- L'inventaire des salles de spectacle par statut ;
- Le répertoire des foyers culturels et des centres d'encadrement par statut ;
- L'inventaire des terrains de sport aménagés ;
- L'inventaire des crèches, garderies/haltes garderies par statut ;
- L'inventaire des pouponnières et orphelinats par statut ;
- L'inventaire des centres d'accueil pour enfant en détresse par statut ;
- Le répertoire des marchés et leur périodicité ;

- L'inventaire des postes vétérinaires ;
- Le répertoire des postes agricoles ;
- Le recueil des bureaux de poste ;

Les données relatives aux principales activités économiques du village

Les principaux produits relatifs aux principales activités économiques sont les suivants :

- L'inventaire des principales productions agricoles et leurs principales destinations (consommation locale, vente hors du village, consommation locale et vente hors du village) ;
- L'inventaire des principales productions pastorales et leurs principales destinations ;
- L'inventaire des principales productions de la pêche, de la chasse, de la cueillette et leurs principales destinations ;
- L'inventaire des principales productions artisanales et leurs principales destinations ;
- Le répertoire des principales productions minières et leurs principales destinations ;
- L'inventaire des principales activités des femmes ;
- L'inventaire des principales activités des hommes ;
- L'inventaire des sites touristiques selon leur nature ;
- L'inventaire des établissements hôteliers selon leur nature ;
- L'inventaire des débits de boisson ;
- L'inventaire des points de restauration.

Les données sur la vie associative

Les principaux produits concernant la vie associative sont les suivants :

- L'inventaire des lieux de rencontre des membres d'associations laïques et apolitiques
- L'inventaire des groupements d'intérêts socioéconomiques pour femmes
- L'inventaire des groupements d'intérêts socioéconomiques pour hommes
- L'inventaire des groupements d'intérêts socioéconomiques mixtes
- L'inventaire des associations culturelles
- L'inventaire des groupements de promotion des intérêts communautaires (comités de santé/d'hygiène/de salubrité, d'environnement).

Les données géographiques

Les principaux produits attendus des variables cartographiques sont :

- Les données sur le type de lotissement en milieu urbain ;
- Les données sur le type de peuplement en zone rurale ;
- L'inventaire du type d'habitat en zone rurale ;
- L'inventaire des principales langues nationales parlées ;
- Le répertoire des ethnies majoritaires ;
- Le répertoire des villages selon la ville administrative la plus proche ;
- Les données sur les principales voies ⁽⁶⁾ d'accès au village ;
- Les données sur le principal moyen ⁽⁷⁾ d'accès au village ;
- L'inventaire des cantons/unités assimilées ;
- Le répertoire des cantons/unités assimilées et de leurs subdivisions ;
- Les cartes des zones de dénombrement ;
- Le répertoire des données géospatiales des établissements humains .

La combinaison des informations contenues dans le questionnaire localité avec celles du questionnaire ménage va permettre de construire des indicateurs nettement plus pertinents.

METHODOLOGIE DE COLLECTE DES DONNEES COMMUNAUTAIRES DU 3^eRGPH

Les objectifs assignés au 3^{ème} RGPH impliquent la collecte sur le terrain des données de natures diversifiées portant sur les sites habités, les individus et les habitations. Pour ce 3^eRGPH, un accent tout particulier a été mis sur la collecte des données sur les sites habités (les données communautaires) durant les travaux cartographiques de terrain. Ceci pour trois raisons essentielles à savoir : réduire la charge de travail de l'agent recenseur durant le dénombrement, diversifier et optimiser l'utilisation des données censitaires pour mieux lutter contre la pauvreté.

Un questionnaire quartier urbain et village comportant les données relatives aux sites habités a servi de support pour la collecte desdites données durant cette phase. Ces données sont les suivantes :

- l'identification du quartier/village ;
- la liste des blocs/localités rattachés au quartier avec leurs références géographiques ;
- la langue nationale et le groupe ethnique du village ;
- les différentes productions ainsi que leur destination (consommation ou vente) ;
- les unités de production et les activités dans le village ;
- les services et les infrastructures socio-économiques (établissements scolaires et sanitaires, infrastructures socio-culturels, touristiques...etc.).

Le remplissage de ces questionnaires est effectué par le chef de détachement et les agents topographes déployés sur l'ensemble du territoire national. Les informations sont recueillies auprès des autorités administratives et traditionnelles, ainsi qu'auprès des populations locales. Elles sont vérifiées durant la visite des localités concernées.

L'introduction d'une technologie nouvelle, le GPS (Global Positioning System) a permis non seulement d'avoir les coordonnées géographiques (waypoints) des sites habités et des infrastructures, mais aussi d'avoir le tracé (tracks) des voies de communications et des limites des quartiers urbains et des villages. Les données contenues dans le récepteur GPS sont ensuite transférées dans un micro ordinateur portable à l'aide du logiciel Mapsource, et traitées au laboratoire de la cartographie numérique de la Coordination Nationale à l'aide du logiciel Mapinfo, tandis que la saisie des questionnaires est effectuée à l'aide du logiciel CsPro 2.3.

Enfin la dernière étape du travail consiste en l'appariement des fichiers : la liste des localités obtenue en saisissant les données des questionnaires localité, est appariée à celle issue du laboratoire de cartographie numérique en vue de s'assurer de la complétude, de l'exhaustivité des données collectées, et de l'orthographe des noms de localités.

PRODUCTIONS DU VILLAGE ET DESTINATION DES PRODUITS

RESUME

- Presque toutes les 13 spéculations agricoles sont cultivées dans les 1173 villages de la province du Sud.
- 1154 villages cultivent les tubercules et les autres féculents soit 98,4 %.
- Les féculents, les céréales, le cacao, la canne à sucre, l'huile de palme sont largement cultivés (plus de 80 % des villages). Environ 11 % des villages cultivent le café.
- L'essentiel de la production des céréales est destiné à la consommation locale (70 % uniquement dans la localité et 30 % à la fois dans la localité et pour la vente hors du village).
- La culture de cacao est la principale production de rente de la province. Ici 1097 sur les 1173 villages cultivent le cacao (93%).

PRODUCTION DU VILLAGE ET DESTINATION DES PRODUITS

Cette section a pour but de connaître les principaux produits du village et leur destination. Il s'agissait de la principale destination vers laquelle est écoulé le produit. L'on veut savoir ici si :

- le produit est destiné principalement à la consommation locale, c'est-à-dire qu'il est en grande partie auto-consommé par les producteurs et ce n'est peut-être que le reliquat qui prend une autre destination ;
- le produit est principalement vendu hors du village ;
- le produit est auto-consommé et vendu hors du village.

Lors des travaux cartographiques, l'on s'est intéressé aux principales productions de chaque village. Trente uns produits ont été identifiés et vont des produits agricoles (féculents, céréales, produits maraîchers, produits de rente), pastoraux (volaille, porcins, bovins), miniers (sable, pierre précieuse), artisanaux (vannerie, sculpture, etc.), piscicoles, de chasse ou de la cueillette.

Evaluation de la qualité de collecte:

Les « missing value » ou les « non réponses » sont des données où il n'y pas eu de résultats à la question. Pour chacun des 31 produits identifiés, il s'agissait de dire oui ou non s'il est produit dans le village. Quand la réponse n'est est vide ou différent de oui ou non, c'est un missing value. L'examen de tous les produits a montré le taux de réponse est satisfaisant passant de 98 % à 99% environ.

Les pourcentages de missing value varient de 0,3% pour l'artisanat à 3,2% pour l'élevage des bovins.

En effet, sur les 1173 villages recensés dans le Sud, 1154 cultivent les tubercules et les autres féculents soit 98,4 %.

Les taux de missing value les plus élevé se retrouvent dans le département de Dja et Lobo (4% à 7%). Dans l'arrondissement de Meyomessala, ces taux varient de 7 à environ 11%. C'est dire que la collecte a été un peu relâchée dans ces localités.

Dans l'ensemble, le taux de non réponse (missing value) est relativement faible.

COMMENTAIRE

A) Production agricole.

Les informations ont été recueillies dans 1173 villages que comptent la province du Sud. Presque tous les 13 spéculations agricoles sont cultivées dans la province.

Les féculents, les céréales, le cacao, la canne à sucre, l'huile de palme sont largement cultivés (plus de 80 % des villages). Par contre certains produits tels que le café, le coton, l'hévéa et le produits maraîchers sont sous représentés. Le coton et l'hévéa ne sont pratiquement pas cultivés dans la province. Environ 11 % des villages cultivent le café.

Tubercules et autres féculents :

Le tableau ci-contre montre que pour l'ensemble de la province du Sud, près de 98 % des villages cultivent les tubercules. Presque tous les villages cultivent les féculents. Ces produits sont destinés en gros à la consommation locale (68%) et 32% à la fois à la consommation locale et vente hors du village. Ces taux varient selon les départements et les arrondissements. Dans les arrondissements de Bengbis, Mvangan, Ma'an, Bipindi, Campo, Kribi, Lolodorf, Biwong-Bane, la consommation locale des tubercules est de 100 %.

Céréales et graines

Sur les 1173 villages de la province, 1128 villages soit 97 cultivent les céréales. L'essentiel de la production des céréales est destiné à la consommation locale (70 % seulement dans la localité et 30 % à la fois dans la localité et pour la vente hors du village). La situation est variable d'un arrondissement à l'autre. Sur les 22 arrondissements/districts que comptent le Sud, 11 consomment directement leur production des céréales sans vente hors du village. On remarque néanmoins, que les villages situés sur les grands axes routiers produisent pour la vente (Ebolowa (87%), Sangmelima (36%), Ngoulemakong (53%), Mengong (54%).

Produits maraîchers

Seuls 448 villages pratiquent la culture des maraîchers (38%). Dans l'arrondissement du Djoum, tous les 43 villages sont dans le maraîchage. Les produits maraîchers sont consommés localement dans la localité en dehors des villages du département de la Mvila où 68 % des produits sont destinés à la fois à la vente hors de la localité et à la consommation locale.

Fruits

La situation des fruits est presque identique à celle des maraîchers. Sur 1173 villages du Sud, 54% cultivent les fruits. Les villages des départements de la Mvilla et de la Vallée du Ntem viennent en tête de la production (plus de 70 % des villages). Plus de 71 % des villages cultivent les fruits pour leur consommation locale. Beaucoup de villages des arrondissements d'Ebolowa et de Mengong produisent les fruits pour la vente hors du village.

Café

Seuls 135 villages sur les 1173 cultivent le café soit 11%. Ce produit se rencontre dans le département de Dja-et-Lobo (Bengbis, Zoetélé), et dans le département de la Vallée du Ntem dans une moindre mesure. Le café est un produit de rente destiné à l'exportation. 96 % de la production est destinée à la consommation hors du village.

Cacao

Comme le café, le cacao produit de rente est cultivée pour la vente hors du village. Ici 1097 sur les 1173 villages cultivent le cacao (93%). C'est la principale production de rente de la province. L'Océan est le département qui cultivent moins le cacao (76 %) principalement dans l'arrondissement de Campo (67%), Kribi (64%)

Coton

Seulement 4 villages cultivent du coton dans toute la province. Les 4 villages se trouvent respectivement dans le Dja et Lobo (3) et la Mvilla (1). 50 % de la production est destinée à la consommation locale.

Hévéa

Huile de Noix de palme et palmier à huile

Sur 1173 villages du Sud, 857 villages soit 75 % produisent l'huile de palmistes. L'essentiel de la production est destinée à la consommation locale (82 %). A Niété, un peu plus de 50 % des villages les produisent pour la vente hors du village.

Huile de palme :

Dans l'ensemble de la province, 1016 villages produisent de l'huile de palme (soit 88 %). En dehors du département de l'Océan, l'essentiel de la consommation est locale (plus de 82 %). Dans l'arrondissement de Niété, au moins 20 % des villages vendent de l'huile de palme hors de leur localité. Tous les villages de la Vallée du Ntem consomment la totalité des huiles produites localement.

Canne à sucre :

Sur les 1173 villages du Sud, 1095 cultivent la canne à sucre (soit 95 %). Les villages de la plupart des départements de cette province produisent pour la consommation locale sauf dans les villages du département de la Vallée du Ntem qui vendent une infime quantité hors de leur localité. Plus de 30% des village de l'arrondissement d'Ebolowa et celui de Mengong vendent de l'huile de palme aux étrangers.

Volaille

En gros, 1083 villages du Sud font de l'élevage des volailles. En dehors de certains villages des arrondissements de Ebolowa, Mengong, Niété et Akom II, toute la production est consommée sur place.

Porcins

Environ 952 villages du Sud élèvent les porcins (soit 85 %). De ces villages 370, 330 sont respectivement des départements de Dja et Lobo et de la Mvilla. Les porcins sont élevés très peu dans le département de l'Océan (45%). Ce genre d'élevage est destiné à la consommation locale (plus de 75 %). La Mvilla vend un peu plus ces porcins à l'extérieur.

Bovins

51 villages seulement du Sud élèvent les bovins pour la consommation locale.

Produits de la pisciculture, de chasse et de la cueillette

Les habitants de la province du Sud vivent très souvent des produits de la pêche, de la chasse et de la cueillette. Plus de 90% des villages du Sud pratiquent la pêche, la chasse, 55% la cueillette. La pisciculture est très peu pratiquée dans toute la province.

Production artisanale :

L'artisanat n'est pas très développé dans la province du Sud. La vannerie est presque la seule activité artisanale de la région. La production des objets en cuire, l'extraction des fers et bronze, la poterie et le sculpture sont des activités quasi inexistantes. D'après la figure ci-dessous, dans 1041 villages l'on trouve les vanniers. Dans tous les départements, au moins 82% des villages font la vannerie. La production de ces articles est destinée principalement à la consommation locale (plus de 81 %). Dans quelques villages du département de la Mvila, les produits de la vannerie sont vendus hors des localités de production (un peu moins de 52%).

Production minière :

L'extraction de sable est la seule activité minière effectuée dans les villages du Sud (au moins 83% des villages du Sud pratiquent cette activité). L'extraction des pierres précieuses sont quasi inexistantes. Dans l'ensemble de la province, environ 83% des villages travaillent dans la production artisanale du bois. Dans le département de la Vallée du Ntem, plus de 95% des villages extraient le sable et produisent du bois sauvage. La consommation des produits issus de ces deux activités est pratiquement locale dans tous les départements à l'exception de la Mvila où moins de 50% des villages vendent à l'extérieur.

CONCLUSION

Dans l'ensemble, le taux de non réponse (missing value) est relativement faible en ce qui concerne la production dans les villages. Ce qui permet de conclure que :

- Presque toutes les 13 spéculations agricoles sont cultivées dans les 1173 villages de la province du Sud.
- 1154 villages cultivent les tubercules et les autres féculents soit 98,4 %.
- Les féculents, les céréales, le cacao, la canne à sucre, l'huile de palme sont largement cultivés (plus de 80 % des villages). Environ 11 % des villages cultivent le café.
- L'essentiel de la production des céréales est destiné à la consommation locale (70 % uniquement dans la localité et 30 % à la fois dans la localité et pour la vente hors du village).
- La culture de cacao est la principale production de rente de la province. Ici 1097 sur les 1173 villages cultivent le cacao (93%).

UNITE DE PRODUCTION EMPLOYANT LA MAIN-D'ŒUVRE SALARIEE

Cette section a pour but de savoir s'il existe dans le village au moins une unité de production employant de la main d'œuvre salariée.

INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

RESUME

Les travaux cartographiques ont permis d'identifier 963 infrastructures scolaires et de formation dans la province du Sud.

L'éducation dans la province du sud est largement assurée par les infrastructures publics qui représentent 89% des 963 identifiés. Ce constat est valable dans tous les arrondissements et département.

Les infrastructures du cycle primaire et maternel sont très représentés dans la province, avec 87% des (837 sur 963). L'enseignement maternel est concentré dans les villes telles que Kribi, Ebolowa et sangmelima qui abritent 58% des d'enseignement maternel. Certains arrondissements n'ont pas d'établissement d'enseignement maternel.

Les infrastructures d'enseignement post primaire sont très peu représentés dans la province, avec moins de 2% (19 sur 963) des infrastructures. Ce type d' constitué essentiellement des SAR/SM n'est pas disponible dans tous les arrondissements.

Les infrastructures d'enseignement secondaire sont également très peu représentés, avec moins de 10% des 963 infrastructures identifiés. Ces infrastructures relèvent du secteur public à 83% et sont également implantés dans les principales villes de la province (Kribi, Ebolowa et Sangmelima).

Les infrastructures de formation sont aussi très peu représentés, avec moins de 2% (19 sur 963) des identifiés. Ces infrastructures relèvent du secteur public pour la majorité (53%) et sont à 79% implantés dans les principales villes de la province que Kribi, Ebolowa et Sangmelima.

1. CONTEXTE SOCIO-POLITIQUE

Au Cameroun, les problèmes de population en général et d'éducation en particulier restent une préoccupation constante tant du gouvernement que de chaque citoyen. L'éducation occupe ainsi une place de choix dans la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. L'amélioration de l'éducation de la population constitue à la fois un objectif économique et social de développement et un objectif de réduction de la pauvreté. Pour atteindre cet objectif de développement, le gouvernement a adopté une stratégie sectorielle de l'éducation qui figure en bonne place dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) dont l'un des objectifs est l'amélioration de l'accès à tous les niveaux d'enseignement (maternel, primaire, secondaire, technique, professionnel et supérieur) par l'accroissement des structures et des équipements et par l'encouragement des initiatives privées et des ONG dans le secteur afin de satisfaire la demande sans cesse croissante des services de l'éducation.

L'adoption de la DSRP et d'une stratégie sectorielle de l'éducation devraient donner une impulsion nouvelle à l'effort entrepris par le gouvernement depuis l'indépendance pour améliorer l'offre des services d'éducation de base à toutes les couches de la population en général et aux enfants d'âge scolaire en particulier. Depuis l'indépendance, les opérateurs du secteur privé (confessionnel ou laïc) ont joué un rôle non négligeable dans le secteur éducation. Ce rôle a pris de l'ampleur avec la politique de libéralisation adoptée au cours des années 90 qui a permis aux opérateurs du secteurs privé et aux ONG de s'investir davantage dans le secteur. L'absence de données n'a pas permis jusqu'ici d'apprécier l'apport des chaque partenaire du secteur éducation.

Les données communautaires collectées dans chaque village ou quartier de ville lors des travaux cartographiques du 3^eRGPH arrivent à juste titre. Elles permettront de faire un inventaire des infrastructures scolaires et de formation implantés sur le territoire national, d'apprécier l'apport des secteurs public et privé et de connaître leur répartition ainsi que quelques-unes unes de leurs principales caractéristiques :

- lieu d'implantation (département, arrondissement/district, canton, village, localité,

coordonnées géographiques (ZUTM, longitude, latitude)) ;

- statut, niveau, cycle, mode de fréquentation, type de fréquentation (pour l'enseignement maternel et primaire) ;

- statut, niveau, cycle, type d'enseignement, type de fréquentation (pour l'enseignement post primaire, secondaire et école de formation professionnelle de niveau moyen) ;

- statut, niveau, domaine d'étude (pour l'enseignement supérieur et écoles de formation professionnelle de niveau supérieur).

Ce document examine la disponibilité ou non des infrastructures scolaires et de formation, leur répartition par circonscription administrative et leur répartition par cycle d'enseignement. L'accès géographique aux infrastructures pourra faire l'objet de recherches ultérieures, par ce qu'il nécessite des techniques particulières d'analyse spatiale.

Cette analyse est présentée à travers des commentaires, des tableaux statistiques des graphiques et des cartes géographiques conséquents. L'analyse est faite à chaque niveau géographique (province, département et arrondissement/district). Ainsi, pour chaque unité administrative donnée, chaque commentaire est associé à un tableau statistique, à une carte géographique et à un graphique.

En annexe du document figurera la liste des d' scolaires ou de formation répartis par département, arrondissement, canton et village selon leur nature.

1.1. OBJECTIFS DE L'ETUDE

- Déterminer le nombre d' infrastructures d'enseignement et de formation de la province ainsi que leur répartition par niveau d'enseignement.

- Déterminer le nombre d' infrastructures d'enseignement et de formation de chaque département et arrondissement/district de la province ainsi que leur répartition par niveau d'enseignement

- Développer la carte géographique des infrastructures d'enseignement et de formation de la province par niveau d'enseignement.

- Développer la carte géographique des infrastructures d'enseignement et de formation de chaque département et arrondissement/district de la province par niveau d'enseignement.

- Déterminer la part des secteurs public, privé confessionnel et privé laïc dans les structures sanitaires disponibles ;

- Etablir la liste des cantons, villages et localités sans infrastructures primaire d'enseignement.

1.2. INDICATEURS A PRODUIRE

L'indicateur qui sera utilisé est le nombre d' infrastructures scolaires ou de formation.

1.3. Evaluation de la qualité des données

L'évaluation des données a consisté à vérifier l'exhaustivité et la vraisemblance des données et à examiner les taux de non-réponses. L'évaluation interne a consisté à confronter les données issues de l'exploitation des «Questionnaire Localité» à celles issues de l'exploitation de la liste des waypoints pour s'assurer qu'elles sont vraisemblables. L'évaluation externe consistera à confronter les données issues de l'exploitation des «Questionnaire Localité» aux statistiques scolaires du MINEDUC et MINESUP.

1.4. Méthodologie employée

La méthodologie utilisée repose essentiellement sur les commentaires des tableaux statistiques, des graphiques et des cartes géographiques.

1.5. Niveaux d'analyse

Le niveau d'analyse est la province, le département et enfin l'arrondissement/district, sauf contraintes réelles (imposées par l'absence ou l'insuffisance de données). L'analyse est faite à chaque niveau administratif (province, département et arrondissement/district). Ainsi, pour chaque unité administrative donnée, chaque commentaire est associé à un tableau statistique, à une carte géographique et à un graphique.

2. COMMENTAIRES STATISTIQUES

2.1. NIVEAU PROVINCIAL

Il ressort de l'évaluation de la qualité des données communautaires du 3^eRGPH que la province du Sud comptait 963 infrastructures d'enseignement scolaire et de formation lors de l'exécution des travaux cartographiques.

2.1.1. Répartition par niveau d'enseignement

La répartition de ces par niveau d'enseignement est la suivante (graphique n°1) :

- 837 infrastructures du niveau maternel et primaire ;
- 19 é infrastructures tablisements de niveau post primaire ;
- 88 é infrastructures tablisements de niveau secondaire ;
- 19 infrastructures de formation de niveau moyen.

a. Etablissements des niveaux maternel et primaire

Les des niveaux primaire et maternel représentent 87% des de la province et sont ainsi répartis :

- 57 infrastructures d'enseignement exclusivement maternel ;
- 759 infrastructures d'enseignement exclusivement primaire ; et
- 21 infrastructures d'enseignement comportant à la fois un niveau d'enseignement maternel et un niveau d'enseignement primaire.

La répartition par secteur (statut) des infrastructures des niveaux primaire et maternel montre une très forte présence du secteur public (756 des 837 infrastructures). Le secteur privé ne compte que 81 dont 68 pour le secteur privé confessionnel et 13 pour le secteur privé laïc.

b. Etablissements du niveau post primaire

La province du Sud compte 19 infrastructures d'enseignement de niveau post primaires, notamment les sections artisanales rurales (SAR) et les sections ménagères (SM). Ces du niveau post primaire sont tous du secteur public (100%).

c. Etablissements du niveau secondaire

La province du Sud compte 88 infrastructures d'enseignement de niveau secondaire répartis par secteur (statut) ainsi qu'il suit :

- 73 infrastructures du secteur public ;
- 9 infrastructures du secteur privé confessionnel ;
- 6 infrastructures du secteur privé laïc.

d. Etablissements de formation de niveau moyen

Les travaux cartographiques ont identifié 19 de formation de niveau moyen dans la province du Sud . La répartition par statut (secteur) de ces est la suivante :

- 10 infrastructures du secteur public ;
- 6 infrastructures du secteur privé confessionnel ;
- 3 infrastructures du secteur privé laïc.

2.1.2. Répartition des infrastructures par statut

Les infrastructures scolaires et de formation ont pour la large majorité un statut public (858 d'enseignement), l'enseignement privé ne compte que 105 infrastructures dont 83 pour l'enseignement privé confessionnel et 22 pour l'enseignement privé laïc (graphique n°2).

Cette forte présence des infrastructures publics d'enseignement et de formation reste évidente à tous les niveaux d'enseignements d'enseignement comme le confirme le graphique n°3.

Les infrastructures privés laïcs sont absents dans plusieurs arrondissements dont Ambam, Akom II, Bengbis, Bipindi, Biwong-Bané, Djoum, Lolodorf, Ma'an, Mengong, Meyomessala, Mintom, Mvangan, Mvengue, et Ngoulemakong.

Les privés laïcs et confessionnels sont absents dans les arrondissements de Niété et de Campo.

On note par exemple que les infrastructures d'enseignement post primaire constitué exclusivement des SAR/SM relèvent totalement du domaine public (100%).

2.1.3. Répartition spatiale des infrastructures scolaires et de formation

On note une inégale répartition des infrastructures d'enseignement et de formation entre les départements et entre les arrondissements de la province. La Mvila et le Dja et Lobo regroupent 632 des 963 infrastructures identifiés dans la province, soit 66% des infrastructures. Dans le même ordre d'idées, les arrondissements d'Ebolowa et de Sangmelima regroupent respectivement 17% et 15% des de la province.

La répartition par département des infrastructures d'enseignement et de formation est la suivante (graphique n° 3) :

- 363 infrastructures pour la Dja et Lobo;
- 269 infrastructures pour la Mvila;
- 219 infrastructures pour l'Océan; et
- 112 infrastructures pour la Vallée du Ntem.

Les départements du Dja et Lobo, de la Mvila et de l'Océan sont les plus pourvus en infrastructures scolaires dans la province du sud, avec respectivement 37,7% et 27,3% et 22,7% des infrastructures . Le département de la Vallée du Ntem est le moins nanti avec 11,6% des .

Quant à la répartition par arrondissement (graphique n° 4) des infrastructures d'enseignement et de formation, elle distingue trois groupes. Le premier est constitué par les arrondissements d'Ebolowa et de Sangmelima qui ont respectivement 16,8% et 14,8% des . Le groupe intermédiaire est constitué des arrondissements de Kribi, Zoetele et Meyomessala avec respectivement 7,5%, 7,2% et 6,2% des . Les autres arrondissements sont moins nantis avec moins de 5% des chacun.

2.2. DEPARTEMENT DE LA MVILA

Le département de la Mvila compte 269 des 963 infrastructures d'enseignement et de formation identifiés dans la province, soit 27,3% des infrastructures. La répartition desdits infrastructures par niveau est la suivante (graphique 5):

- 217 infrastructures de niveau maternel et primaire ;
- 7 infrastructures de niveau post primaire ;
- 35 infrastructures de niveau secondaire ;
- 10 infrastructures de formation de niveau moyen.

Quant à la répartition par secteur, on note une forte présence des infrastructures du secteur public dans le département (229 sur 269 infrastructures identifiés), soit 85% infrastructures. Les infrastructures du secteur privé représentent moins de 15% des infrastructures identifiés, dont 11,2% pour le secteur privé confessionnel et 3,8% pour le secteur privé laïc.

Les infrastructures d'enseignement et de formation du département de la Mvila sont concentrés dans l'arrondissement d'Ebolowa qui a 162 des 269 infrastructures identifiés (60,2%). De loin suivent les arrondissements de Ngoulemakong, Mvangan, Mengong et Biwong-Bané avec respectivement 30, 28, 27 et 22 infrastructures (graphique 6).

Les infrastructures du secteur public sont majoritaires dans tous les départements et dans tous les arrondissements.

2.2. ARRONDISSEMENT D'EBOLOWA

L'arrondissement d'Ebolowa a le plus grand nombre d'infrastructures d'enseignement et de formation de la province du Sud, avec 162 infrastructures d'enseignement dont 19 infrastructures du cycle maternel, 110 infrastructures du cycle primaire, 3 infrastructures du cycle post primaire, 21 infrastructures du cycle secondaire et 9 infrastructures de formation de niveau moyen (graphique 7).

Les infrastructures d'enseignement de cet arrondissement sont essentiellement du secteur public (134 sur 162 infrastructures). Le secteur privé compte 28 infrastructures dont 18 infrastructures du secteur privé confessionnel et 10 infrastructures du secteur privé laïc.

CONCLUSION

L'examen des données communautaires relatives à l'éducation dans la province du Sud montre que cette province a 963 infrastructures d'enseignement et de formation dont 837 pour le cycle maternel et primaire, 837 infrastructures du niveau maternel et primaire, 19 pour le cycle post primaire, 88 pour le cycle secondaire et 19 infrastructures de formation de niveau moyen. On constate également que les infrastructures d'enseignement sont inégalement répartis entre les départements et entre les arrondissements. Comme nous l'avons signalé plus haut, les infrastructures publics sont largement majoritaires dans tous les départements et arrondissements de la province.

Au terme de cette présentation succincte des quelques résultats obtenus des données communautaires sur l'éducation, il convient de souligner que les données disponibles ne permettent pas d'apprécier clairement l'offre des services d'éducation dans la province comme çà aurait été le cas avec les statistiques scolaires. En effet, il est difficile de parler de l'abondance ou de l'insuffisance des infrastructures scolaires et de formation dans la province seulement à partir des données cartographiques qui ne fournissent pas les informations sur les capacités offertes par les différents infrastructures scolaires et de formation.

L'appréciation objective de la demande et de l'offre des services de l'éducation nécessite des statistiques scolaires actualisées et la disponibilité des statistiques de la population scolarisable par unité administrative, canton ou village qui ne seront obtenues qu'après l'exploitation des données collectées lors du dénombrement.

Enfin la disponibilité des données géoréférencées sur l'éducation permettra de faire une analyse spatiale afin d'évaluer l'accessibilité géographique des infrastructures scolaires, car très souvent des infrastructures sont implantées loin des populations qui en ont besoin.

INFRASTRUCTURES SANITAIRES

RESUME

Les travaux cartographiques ont permis d'identifier 199 formations sanitaires dans la province du Sud, dont :

- 2 hôpitaux provinciaux ;
- 21 hôpitaux de district de santé ;
- 7 centres médicaux d'arrondissement (CMA) ;
- 38 Centre de Santé Intégré ou Centre de Santé Développé ;
- 75 centres de Santé ;
- 12 cases de Santé ;
- 31 dispensaires ;
- 4 cabinets de soins ;
- 8 pharmacies.

Ces formations sanitaires sont très inégalement réparties entre les départements et les arrondissements. La répartition par département de ces 199 formations sanitaires est la suivante :

- Dja et Lobo : 71 (36%) ;
- Mvila : 62 (31%) ;
- Océan 47 (24%) ;
- Vallée du Ntem 19 (9%).

Quant à la répartition entre les arrondissements, elle montre également un grand déséquilibre. Les arrondissements d'Ebolowa, Sangmelima, Kribi et Zoetele regroupent 97 des 199 infrastructures sanitaires identifiés.

Les infrastructures sanitaires du secteur public représentent environ 72% des 199 infrastructures identifiés. Ce constat est valable dans tous les arrondissements et département. Environ 19 infrastructures sur 100 sont du secteur privé confessionnel, contre 9% pour le secteur privé laïc.

1. Contexte Socio-Politique

Au Cameroun, les problèmes de population en général et de santé en particulier restent une préoccupation constante tant pour le gouvernement que pour chaque citoyen. La santé occupe ainsi une place de choix dans la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. «L'amélioration de l'état de santé de la population constitue à la fois un objectif économique et social de développement et de réduction de la pauvreté». Pour atteindre cet objectif de développement, le gouvernement a adopté en Octobre 2001 une stratégie sectorielle de la santé dont les principaux objectifs sont :

- Réduire de 1/3 au moins la charge morbide globale et la mortalité des groupes de populations les plus vulnérables;
- Mettre en place et à une heure de marche et pour 90% de la population une structures sanitaire délivrant le paquet minimum d'activités (PMA);
- Pratiquer une gestion efficace et efficiente des ressources dans 90% des structures sanitaires et services de santé publics et privés.

L'atteinte de ces objectifs passe par les axes stratégiques ci-dessous :

- l'amélioration de la disponibilité des services de santé par le développement quantitatif et qualitatif des structures sanitaires et des équipements médicaux afin de satisfaire l'importante demande émanant de toutes les couches de la population ;
- l'amélioration de l'offre de soins de santé de qualité accrue à toutes les couches de la population;
- amélioration de la disponibilité des médicaments, des réactifs et des dispositifs médicaux essentiels dans toutes les structures sanitaires.

L'adoption en Octobre 2001 d'une stratégie sectorielle de la santé devrait donner une

impulsion nouvelle à l'effort entrepris par le gouvernement depuis l'indépendance pour améliorer l'offre de services de santé à toutes les couches de la population. Depuis l'indépendance, les opérateurs du secteur privé (confessionnel ou laïc) ont joué un rôle non négligeable dans le secteur santé. Ce rôle a pris de l'ampleur avec la politique de libéralisation adoptée au cours des années 90 qui a permis aux opérateurs du secteurs privé et aux ONG de s'investir davantage dans le secteur. L'absence de données n'a pas permis jusqu'ici d'apprécier l'apport des chaque partenaire du secteur santé.

Les données communautaires collectées dans chaque village ou quartier de ville lors des travaux cartographiques du 3^eRGPH arrivent à juste titre. Elles permettront de faire un inventaire des formations sanitaires implantées sur le territoire national, d'apprécier l'apport des secteurs public et privé et de connaître leur répartition ainsi que quelques unes de leurs principales caractéristiques :

- lieu d'implantation (département, arrondissement/district, canton, village, localité, coordonnées géographiques (ZUTM, longitude, latitude)) ;
- statut et catégorie ;
- l'existence des lits d'accouchement, d'un service de planning familial, d'un point de vente de médicaments et des tables d'accouchement dans la formation sanitaire.

Ce document examine la disponibilité ou non des formations sanitaires, la disponibilité de certains équipements médicaux (lits d'hospitalisation, tables d'accouchement) et l'accès aux médicaments et aux services de planning familial. L'accès géographique aux infrastructures pourra faire l'objet de recherches ultérieures, par ce qu'il nécessite des techniques particulières d'analyse spatiale.

Cette analyse est présentée à travers des commentaires, des tableaux statistiques des graphiques et des cartes géographiques conséquents. L'analyse est faite à chaque niveau géographique (province, département et arrondissement/district). Ainsi, pour chaque unité administrative donnée, chaque commentaire est associé à un tableau statistique, à une carte géographique et à un graphique.

1.1. Objectifs de l'étude

- déterminer le nombre de formations sanitaires de la province ainsi que leur répartition par catégorie ;
- déterminer le nombre de formations sanitaires de chaque département et arrondissement/district de la province ainsi que leur répartition par catégorie ;
- développer la cartographie des formations sanitaires de la province par catégorie ;
- développer la cartographie des formations sanitaires de chaque département et arrondissement/district de la province par catégorie ;
- déterminer la part des secteurs public, privé confessionnel et privé laïc dans les structures sanitaires disponibles ;
- établir la liste des cantons, villages et localités ne disposant d'aucune formation sanitaire.

1.2. Indicateurs à produire

Les principaux indicateurs produits sont :

- nombre de formations sanitaires par catégorie
- nombre de formations sanitaires disposant d'une table d'accouchement ;
- nombre de formations sanitaires disposant d'un point de vente de médicaments,
- nombre de formations sanitaires par disposant d'un lit d'hospitalisation ;
- nombre de formations sanitaires offrant un service d planning familial.

1.3. Evaluation de la qualité des données

L'évaluation des données a consisté à vérifier l'exhaustivité et la vraisemblance des données et à examiner les taux de non réponses. L'évaluation interne a consisté à confronter les données issues de l'exploitation des «Questionnaire Localité» à celles issues de l'exploitation de la liste des waypoints pour s'assurer qu'elles sont vraisemblables. L'évaluation externe consistera à confronter les données issues de l'exploitation des «Questionnaire Localité» aux statistiques administratives du MINSANTE.

1.4. Méthodologie employée

La méthodologie utilisée repose essentiellement sur les commentaires des tableaux statistiques, des graphiques et des cartes géographiques.

1.5. Niveaux d'analyse

Le niveau d'analyse est la province, le département et enfin l'arrondissement/district, sauf contraintes réelles (imposées par l'absence ou l'insuffisance de données). L'analyse est faite à chaque niveau administratif (province, département et arrondissement/district). Ainsi, pour chaque unité administrative donnée, chaque commentaire est associé à un tableau statistique, à une carte géographique et à un graphique.

2. COMMENTAIRES STATISTIQUES

2.1. NIVEAU PROVINCIAL

Il ressort de l'évaluation de la qualité des données communautaires du 3^eRGPH que la province du Sud comptait 199 formations sanitaires lors de l'exécution des travaux cartographiques.

2.1.1. Répartition par catégorie des formations sanitaires

La répartition de ces formations sanitaires par catégorie est la suivante (graphique n°1):

- 2 hôpitaux provinciaux ;
- 21 hôpitaux de district de santé ;
- 7 centres médicaux d'arrondissement(CMA) ;
- 38 Centres de Santé Intégrés ou Centres de Santé Développés ;
- 75 centres de Santé ;
- 12 cases de Santé ;
- 31 dispensaires ;
- 4 cabinets de soins ;
- 8 pharmacies.

Les infrastructures sanitaires de moindre importance sont les plus nombreuses (122), notamment les centres de santé, les cases de santé, les dispensaires et les cabinets de soins.

2.1.2. Répartition des infrastructures selon leur statut

Les formations sanitaires sont en majorité du secteur public (144 formations sanitaires), le secteur privé ne compte que 55 formations sanitaires dont 37 pour le secteur privé confessionnel et 18 pour le secteur privé laïc (graphique n°2).

Cette forte présence des formations sanitaires publiques reste évidente dans toutes les catégories d'infrastructures sanitaires comme le confirme le graphique n°2.

2.1.3. Répartition spatiale des infrastructures sanitaires

On note une inégale répartition des formations sanitaires entre les départements et entre les arrondissements. La répartition des d'infrastructures sanitaires de la province du Sud par département est la suivante (graphique n°3) :

- 71 infrastructures pour la Dja et Lobo;
- 62 infrastructures pour la Mvila;
- 47 infrastructures pour la Océan; et
- 19 infrastructures pour la Vallée du Ntem.

Le département du Dja et Lobo a le plus grand nombre (73) de formations sanitaires de la province du Sud. Il est suivi de près par le département de la Mvila avec 62 d'infrastructures sanitaires. De loin suivent les départements de l'Océan infrastructures de la Vallée du Ntem avec respectivement 47 et 19 infrastructures sanitaires.

On constate également que les formations sanitaires sont inégalement réparties entre les arrondissements. Les arrondissements d'Ebolowa et de Sangmelima sont les plus pourvus avec respectivement 37 et 32 infrastructures sanitaires. Plus loin suivent les arrondissements de Kribi, de Zoetele, de Ngoulemakong et d'Ambam avec respectivement 15, 13, 9 et 9 infrastructures sanitaires. Les arrondissements de Bipindi, de Meyomessala, de Bengbis, de Mvengue, de Nyété, de Mengong, de Mvangan, d'Olamze, de Djoum et de Lolodorf ont entre 5 et 7 infrastructures sanitaires chacun. Les arrondissements de Biwong-Bané, de Campo, d'Akom II, de Ma'an, de Mintom et d'Oveng, sont les moins pourvus avec de cinq infrastructures sanitaires chacun (graphique n°4).

Comme nous l'avons signalé plus haut, les formations sanitaires publiques sont largement majoritaires dans tous les départements et arrondissements de la province.

2.1.4. Autres caractéristiques des infrastructures sanitaires

Il ressort enfin des données communautaires sur la santé que :

- les services de planning familial sont disponibles dans 90 formations sanitaires sur 199 (45,2%).
- les lits d'hôpital sont disponibles dans 78 formations sanitaires sur 199 (39,2%).
- la vente des médicaments se fait dans 151 formations sanitaires sur 199 (75,9%).
- les tables d'accouchement sont disponibles dans 151 formations sanitaires sur 199 (75,9%) (voir graphique 5).

2.2. DEPARTEMENT DE LA MVILA

Il ressort de l'évaluation de la qualité des données communautaires du 3^eRGPH que le département de la MVILA comptait 62 infrastructures sanitaires lors de l'exécution des travaux cartographiques. Ceci fait de la Mvila le second département le mieux pourvu en infrastructures sanitaire dans la province du Sud.

La répartition de ces infrastructures sanitaires par catégorie est la suivante (tableau 7 et graphique n°6) :

- 2 hôpitaux provinciaux ;
- 5 hôpitaux de district de santé ;
- 2 centres médicaux d'arrondissement(CMA) ;
- 5 Centres de Santé Intégrés ou Centres de Santé Développés ;
- 26 centres de Santé ;
- 9 cases de Santé ;
- 10 dispensaires ;
- 1 cabinets de soins ;
- 2 pharmacies.

Les infrastructures sanitaires de moindre importance (26 centres de Santé, cases de Santé, dispensaires et cabinets de soins) sont les plus nombreuses (46 sur 62).

Comme au niveau provincial, la répartition des dites infrastructures par statut montre une fois de plus la prédominance du secteur public qui regroupe 48 des 62 infrastructures du département de la Mvila, soit 77,4% des infrastructures. Les secteur privé ne possède que 22,6% des infrastructures du département, dont 14,5% pour le privé confessionnel et 8,1% pour le privé laïc (Graphique 6).

La répartition par arrondissement des infrastructures du département de la Mvila montre une forte concentration des infrastructures sanitaires dans l'arrondissement d'Ebolowa qui regroupe 40 des 62 infrastructures du département (graphique n°7).

2.3. L'ARRONDISSEMENT D'EBOLOWA

En sa qualité de chef lieu de la province du Sud, l'arrondissement d'Ebolowa est le plus pourvu en infrastructures sanitaires dans la province avec ses 40 infrastructures sanitaires dont 31 du secteur public et 9 du secteur privé. Il abrite également les plus grandes infrastructures sanitaires de la province (graphique n° 8).

Cet arrondissement compte :

- 2 Hôpitaux provinciaux
- 3 Hôpitaux de District de santé
- 6 Centres Médical d'Arrondissement
- 13 Centres de Santé Intégré
- 4 Centres de Santé
- 4 Cases de Santé
- 9 Dispensaires
- 1 Cabinet Médical
- 2 Pharmacies

CONCLUSION

L'exploitation des données communautaires du 3^eRGPH a permis d'identifier 199 formations sanitaires dans la province du Sud. Ces infrastructures sont très inégalement réparties entre les départements et entre les arrondissements de la province. Les infrastructures du secteur public sont les plus nombreuses avec environ 72,4% des infrastructures sanitaires. Au terme de cette présentation succincte des quelques résultats obtenus des données communautaires sur la santé, il convient de souligner que les données disponibles ne permettent pas d'apprécier clairement l'offre de services de santé dans la province comme ça aurait été le cas avec les statistiques sanitaires. En effet, il est difficile de parler de l'abondance ou de l'insuffisance des formations sanitaires dans la province seulement à partir des données cartographiques qui ne fournissent pas les informations sur les capacités offertes par les différentes formations sanitaires.

L'appréciation objective de la demande et de l'offre des services de santé nécessite des statistiques sanitaires actualisées et la disponibilité des statistiques de la population par unité administrative, canton ou village qui ne seront obtenues qu'après l'exploitation des données collectées lors du dénombrement.

Enfin la disponibilité des données géoréférencées sur les formations sanitaires permettra de faire une analyse spatiale afin d'évaluer l'accessibilité des formations sanitaires, car très souvent des infrastructures sont implantées loin des populations qui en ont besoin.

INFRASTRUCTURES SOCIO-CULTURELLES

RÉSUMÉ

Dans la province du Sud, on dénombre 1566 édifices religieux, culturels, salles de spectacle et centres d'encadrement de la jeunesse. Toutes ces structures sont pour l'essentiel installées dans les départements de la Mvila et du Dja et Lobo. Et de fait Ebolowa et Sangmélima sont les arrondissements les mieux pourvus en infrastructures socioculturelles.

Les édifices religieux constituent l'écrasante majorité de ces infrastructures et se situent en très grand nombre en milieu rural. Les salles de spectacle et les foyers culturels sont peu nombreux et sont plutôt un phénomène urbain.

Plus d'une dizaine confessions religieuses opèrent dans le Sud. Mais près de 85% des installations appartiennent aux églises presbytérienne et catholique qui couvrent l'ensemble de la province. Les autres confessions ont une représentation limitée.

1) Contexte socio-politique

Depuis une décennie, le Cameroun est entré dans l'ère de la démocratisation. Ce processus vise à associer le plus grand nombre de citoyens à la prise de décisions sur les questions importantes intéressant les collectivités de base. Ce cheminement politique devrait aboutir à terme à la décentralisation, c'est-à-dire à l'implication des citoyens dans la gestion des affaires locales. Dans ce contexte la connaissance des collectivités locales revêt une importance capitale. Il devient donc impérieux de faire l'inventaire des infrastructures existant dans ces collectivités. Cet inventaire permettra de relever les forces et les faiblesses en équipement du milieu local. Il sera alors possible de faire un effort pour combler ces insuffisances ou pour améliorer les équipements collectifs qui font encore défaut.

2) Objectifs

Dans cette partie nous allons faire l'état des lieux des infrastructures socioculturelles. L'équipement en infrastructures est la première étape dans l'accès à la culture et à la vulgarisation de la culture nationale. L'encadrement de la jeunesse exige aussi la disponibilité des infrastructures adéquates.

3) Indicateurs

Ici nous utilisons le nombre des équipements recensés par arrondissement. Mais la collecte sur le terrain s'est effectuée par village ou par quartier pour chaque catégorie. Cependant dans l'avenir, on pourra rapporter ce chiffre à celui de la population pour avoir une idée du niveau d'équipement par catégorie d'infrastructure.

4) Commentaire

A) Qualité de la collecte

Seuls 73 cas de non-réponses ont été enregistrés sur 1904 observations; ceci représente 3,8% des unités observées. Dans les arrondissements de Mintom, Oven, Biwong-Bane, Niété, Bipindi, Campo, Kribi, et Lolodorf l'observation a été parfaite car aucun cas de non-réponse n'est noté. Les taux de non observation les plus élevés sont relevés à Ebolowa (9,5%) et à Mengong (24,7%). Ce sont là les seuls endroits où la collecte a connu quelques difficultés. La couverture semble donc assez bonne pour cette variable.

B) Disponibilité des infrastructures

Dans la province du sud, l'équipe des travaux cartographiques a couvert 1904 sites dans 1173 villages et 148 quartiers urbains. Durant ces travaux, on a recensé 1566 structures

socioculturelles que sont les édifices de culte, les centres d'encadrement des jeunes, les foyers culturels et les salles de spectacles.

Ces infrastructures socioculturelles se concentrent surtout dans les départements du Dja et Lobo et de la Mvila où on trouve respectivement 557 et 542 infrastructures. La Vallée du Ntem et l'Océan n'abritent que 274 et 193 structures de cette nature.

En examinant les plus petites unités administratives, on se rend compte que certains arrondissements semblent privilégiés par le nombre d'implantations sur leur sol notamment :

- Ebolowa : 298
- Sangmélina : 167
- Ambam : 126
- Meyomessala : 105 .

D'autres semblent désavantagés sur ce plan, notamment les arrondissements ayant moins de 20 structures comme Niète et Campo. On rencontre même des villages où il n'existe aucune structure, cette situation se retrouve dans 16% des cas.

Il y a une grande disparité dans la répartition de ces infrastructures à travers les unités administratives. Dans la Mvila et dans la Vallée du Ntem moins de 11% des villages en sont dépourvus. Dans le département de l'Océan cet handicap atteint un point crucial puisque cette absence d'infrastructures est observée dans 33,4 % des villages. Les arrondissements de Niété, de Campo et de Mvengué constituent véritablement le maillon faible dans l'équipement en infrastructures. Ce manque est constaté dans 69,2% des villages à Niété, 61,5% à Campo et 44% à Mvengué.

C) Les types d'infrastructures

Sur les 4 catégories d'infrastructures, les édifices religieux prédominent dans cette province. Les autres structures socioculturelles sont très faiblement représentées car elles comptent au total 15 infrastructures sur les 1566. Dans l'ensemble 79,1% des localités sont dotées d'édifices de culte. La Vallée du Ntem et le Dja et Lobo devancent les deux autres départements, avec plus de 80% des villages disposant des édifices de culte. L'Océan se situe en dessous de la barre avec 64,5%.

Ces édifices appartiennent à plus de 13 associations religieuses allant des musulmans aux confessions chrétiennes. Parmi tous ces groupes, 85% des implantations sont la possession des églises catholique et presbytérienne.

Cependant les églises presbytériennes (Eglise Presbytérienne Camerounaise – EPC – et Eglise Presbytérienne Camerounaise Orthodoxe – EPCO) avec 772 édifices sont les mieux représentées dans cette partie du pays. L'Eglise catholique vient en seconde position avec 557 édifices de culte. Ces deux grandes Eglises couvrent toutes unités territoriales de la province. Les autres organisations religieuses possèdent moins de cinquante infrastructures chacune. Certaines ont une représentation géographique très limitée comme l'Eglise Protestante Africaine (EPA) dont les 15 édifices sont exclusivement bâtis dans le département de l'Océan.

Le milieu rural concentre plus de 90% des infrastructures puisqu'il compte 1448 unités sur les 1566 existantes. Et parmi ces infrastructures rurales, 1399 sont encore des édifices de culte. Cette tendance est la même en milieu urbain. Toutefois les villes possèdent 11 infrastructures sur les 15 infrastructures non religieuses installées dans la province. Celles-ci se composent de 9 foyers culturels et de 2 salles de spectacle.

Le sud est fortement pénétré par les différentes religions existant au Cameroun. Les autres formes de manifestations culturelles sont défavorisées par la rareté des équipements qui se limitent essentiellement dans les centres urbains.

CENTRES D'ETAT CIVIL

RESUME

La province du Sud compte 24 centres d'état civil principaux et 75 centres spéciaux soit au total 99 centres. Tous les centres d'état civil spéciaux sont situés en milieu rural.

Sur les 1 366 villages identifiés lors des travaux cartographiques dans la province du Sud, seuls 75 disposent d'un centre d'état civil. Les arrondissements de Campo et d'Olamze ne disposent pas de centre d'état civil en milieu rural.

En 2001, 3 527 naissances ont été déclarées, 1 098 mariages enregistrés et 609 décès déclarés pour l'ensemble de la province.

La couverture géographique de la province du Sud en dispositif d'enregistrement des faits d'état civil est faible, seulement 7 % des villages disposent d'un centre d'état civil. D'une manière générale, les naissances semblent mieux déclarées que les mariages et les décès.

Le contexte socio-politique

Au Cameroun, les premiers centres d'état civil ont été créés en 1905 avec le colonisateur allemand. Ils étaient situés dans les centres urbains et concernaient essentiellement la population européenne.. Ses objectifs étaient en rapport direct avec les besoins de l'administration coloniale.

L'état civil était régi dans la partie occidentale du Cameroun par l'ordonnance de la Fédération du Nigeria du 25 Octobre 1917. Dans la partie orientale, il a été institué en 1930 mais ce n'est qu'en 1935 qu'un article de l'administration coloniale organise l'état civil indigène qui se limite à l'enregistrement des naissances et des mariages.

L'établissement des actes n'est pas obligatoire, sauf pour la population européenne. En 1968, la loi N° 68/LF-2 du 11 juin 1968 réorganisant l'état civil est promulguée. Depuis 1981, l'ordonnance N° 81/02 du 29 juin 1981 fixe une nouvelle définition de l'état civil au Cameroun. Cette ordonnance définit le cadre institutionnel et juridique.

Objectifs de la réflexion

La présente réflexion vise les objectifs ci-après :

- évaluer la qualité des données collectées sur les centres d'état civil ;
- mesurer la couverture géographique du dispositif d'enregistrement des faits d'état civil.

La méthode de collecte des données

La méthode de collecte a consisté à se rendre dans chaque domicile du chef de quartier urbain ou de village pour demander si le quartier/village dispose d'un centre d'état civil et de recueillir en cas d'existence du centre, les informations y afférentes.

Les données collectées ont porté sur l'existence dans le village/quartier urbain d'un centre d'état civil, le nom de la localité/bloc d'implantation , le numéro d'ordre de la localité/bloc, la zone UTM, les coordonnées géographiques (longitude, latitude), les événements démographiques de l'année 2001 (naissances, mariages, décès), le type de centre.

Pour le milieu rural, la variable « type de centre d'état civil » a été dérivée en bureau.

Les avantages et limites de la méthodologie de collecte et d'analyse

Les avantages et limites de la méthodologie de collecte

Malgré les efforts déployés lors de la collecte, les « Questionnaires Localité » présentent des imperfections dues à des causes diverses : unités (villages) non recensées, absence de réponse à certaines questions, réponses inexactes liées à la transformation de certains cantons en villages.

Les imperfections dues à la non administration du questionnaire dans certains villages affectent surtout les unités se trouvant dans une situation complexe ou marginale. Pendant les travaux cartographiques, certaines zones ont été inaccessibles en raison de difficultés diverses ou des frais qui en découlent. Le remplissage du questionnaire localité a été reporté à la phase du dénombrement. En outre, certaines erreurs de traitement ont pu se produire lors de l'opération de saisie-chiffrement.

L'existence de ces imperfections, inhérentes à toute opération statistique, ne doit pas être oubliée même si elles ne ressortent pas clairement à l'examen des résultats, puisque, lors de la saisie-codification, on a pu corriger des incompatibilités et, dans certains cas, attribuer une valeur plausible aux variables non renseignées.

Les avantages et limites de la méthodologie d'analyse

L'utilisation de la méthode d'analyse spatiale va permettre de dégager les relations entre les sites d'implantation des centres d'état civil et la répartition spatiale de la population puis de déterminer, du point de vue du dispositif d'enregistrement, les zones mieux équipées et les zones sous équipées de la province, de tel département ou de tel arrondissement/district.

L'évaluation de la qualité des données

La complétude des données collectées est mesurée ici par le taux de couverture et le taux de non réponse pour certaines variables. Cette étape sert à repérer les erreurs et à vérifier les résultats en vue de se prononcer sur leur validité.

En effet, sur un total de 1 366 villages et quartiers urbains identifiés lors des travaux cartographiques dans la province du Sud, le questionnaire localité a été administré dans 1 321 unités, soit un taux de couverture de 96,7 %.

Les informations sur les naissances, les mariages et les décès n'ont pas été collectées dans 28 centres d'état civil dont 24 centres principaux et 4 centres spéciaux. Les chiffres obtenus doivent être considérés comme des ordres de grandeur en l'absence des sources externes de comparaison.

Par exemple, les résultats de l'Enquête à Indicateurs Multiples réalisée en 2000 au Cameroun situent le taux d'enregistrement des naissances à l'état civil dans la région Centre-Sud-Est à 80,9 %.

La répartition géographique des centres d'état civil

Les types de centres d'état civil

Au Cameroun, il existe deux types de centre d'état civil : les centres d'état civil principaux et les centres d'état civil spéciaux. Le centre d'état civil principal est créé par l'existence d'une mairie alors que le centre d'état civil spécial est créé par un arrêté du Ministre chargé de l'Administration Territoriale.

Les sites d'implantation des centres d'état civil

Les sites d'implantation des centres d'état civil varient en fonction du type de centre. Les centres d'état civil sont situés soit dans les mairies, soit dans des bâtiments spécifiques ou dans les domiciles des chefs de centre.

Les mairies

Les centres d'état civil principaux sont généralement situés dans les bâtiments qui abritent les services de la municipalité. Ils sont tous situés en milieu urbain.

Les bâtiments spécifiques

Dans certains villages, les centres d'état civil spéciaux occupent un bâtiment spécifique.

Les domiciles des chefs de centres d'état civil

Dans la plupart des cas, notamment en milieu rural, ce sont les domiciles des chefs de centres d'état civil qui font office de bureau.

L'enregistrement des faits d'état civil

L'enregistrement des naissances

Pour l'ensemble de la province du Sud, 3 527 naissances ont été déclarées en 2001. Le département du Dja et Lobo vient en tête avec 1 340 naissances déclarées suivi de la Mvila, 1 108, de l'Océan, 699. La Vallée du Ntem a enregistré 380 naissances déclarées en 2001.

L'enregistrement des mariages

En 2001, 1 098 mariages ont été enregistrés dans la province du Sud.

L'enregistrement des décès

En 2001, 609 décès ont été déclarés pour l'ensemble de la province.

Conclusion

La couverture géographique de la province du Sud en dispositif d'enregistrement des faits d'état civil est faible, seulement 7 % des villages disposent d'un centre d'état civil. Une telle faiblesse du dispositif d'enregistrement des faits d'état civil constitue un facteur limitant de l'amélioration du taux d'enregistrement.

D'une manière générale, les naissances semblent mieux déclarées que les mariages et les décès.

AUTRES INFRASTRUCTURES

RESUME

- Dans la Province du Sud on a dénombré 6 postes vétérinaires et 20 bureaux de poste en milieu urbain, et 39 postes agricoles en zone rurale soit au total 65 infrastructures.

- Parmi les 2195 débits de boisson dénombrés au Sud, les départements du Dja et Lobo et de la Mvila sont les plus nantis avec respectivement 715 et 632 débits.

- Quant aux points de vente de boisson traditionnelle, on a dénombré 3151 points de vente, la palme d'or revenant au département du Dja et Lobo qui détient 1161 suivi du département de la Mvila avec 1104.

- On dénombre 1730 boutiques au Sud assez bien réparties dans chaque département aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain.

- Les 83 restaurants répertoriés sont exclusivement implantés en zone urbaine, la zone urbaine du département de l'Océan étant la plus nantie avec 39 restaurants.

I - CONTEXTE SOCIOPOLITIQUE

L'objet de ce chapitre est de présenter les résultats de l'exploitation des données communautaires issues de la cartographie du 3^e RGPH en ce qui concerne les autres infrastructures socio-économiques. Lesdites infrastructures regroupent les bureaux de postes, les postes agricoles, les postes vétérinaires, les débits de boisson et les boutiques. Cette réflexion s'inscrit en droite ligne des préoccupations actuelles de gouvernance notamment en ce qui concerne le rapprochement des services publics de base des administrés. Elle offre aussi aux différents intervenants économiques la possibilité de mesurer le niveau de développement des initiatives économiques locales.

II - OBJECTIFS DE LA RÉFLEXION :

Ce travail a pour but de :

- Inventorier le nombre de bureaux de poste, de postes vétérinaires et agricoles ;
- Apprécier la distribution spatiale de ces infrastructures ;
- Dénombrer les débits de boisson, les points de vente de boisson traditionnelle, les boutiques et les restaurants ;
- Apprécier aussi leur distribution spatiale.

Ce travail va porter d'une part sur l'analyse de la proximité de certains infrastructures administratives dans les différentes unités administratives du Sud, et d'autre part sur l'analyse de la distribution spatiale des lieux d'échanges de base générés par les populations. Ainsi, nous étudierons dans un premier temps le niveau d'implantation des bureaux de poste, des postes vétérinaires et agricoles, ensuite nous évaluerons la portée des initiatives locales et le degré de réponse des populations face une situation crise et enfin nous mesurerons le degré de développement du géomarketing.

III - INDICATEURS :

A travers cette démarche nous avons dégagé les indicateurs suivants :

- Nombre des bureau de poste par unité administrative ;
- Nombre de postes agricoles et vétérinaires par unité administrative ;
- Nombre de débits de boisson par unité administrative ;
- Nombre de débits de boisson selon le milieu de résidence par unité administrative ;
- Nombre de points de vente de la boisson traditionnelle par unité administrative ;
- Nombre de points de vente de la boisson traditionnelle selon le milieu de résidence par unité administrative ;
- Nombre de boutiques par unité administrative ;
- Nombre de boutiques selon le milieu de résidence par unité administrative.

IV - Considérations méthodologiques préalables :

Le milieu urbain a été distingué du milieu rural afin de mettre en évidence les spécificités de chaque milieu de résidence. Nous partirons des tableaux statistiques, des graphiques et des cartes d'implantations des différentes infrastructures pour bâtir nos commentaires et suggestions.

Après quelques observations sur la qualité des données nous allons examiner les répartitions de nos infrastructures dans la province du Sud selon le milieu de résidence.

SECTION I - Evaluation de la qualité des données

Le questionnaire localité a été administré aux chefs de village en milieu rural et aux chefs de quartier de ville en milieu urbain. Il était question de savoir si les infrastructures suscitées existaient dans le village / quartier de ville, et si oui prendre le nom du site d'implantation et ses coordonnées géographiques. Quant aux débits de boisson, points de vente de boisson traditionnelle, boutiques et restaurants, après la question sur l'existence, il fallait en savoir le nombre.

La qualité des données est appréciée par le pourcentage de « missing value » ou « non déclaré ». En effet une absence de réponse dans la rubrique « Autres Infrastructures Socio-économiques » du questionnaire localité ou toute réponse différent du « oui » ou du « non » correspond à une missing value. En ce qui concerne nos paramètres, le missing value est inférieur à 1%.

SECTION II : Implantation des bureaux de poste, des postes vétérinaires et agricoles

Ces infrastructures sont des lieux d'encadrement et de prestation de services administratifs. La proximité de ces structures revêt une importance capitale pour les populations riveraines, car d'une part elles bénéficient des conseils des techniciens et d'autre part ont accès aux produits s'y trouvant.

2 – 1 Bureaux de poste.

La présence d'un bureau de poste permet non seulement d'échanger facilement sa correspondance à travers le monde entier, mais aussi d'épargner son argent. Nous constatons que les bureaux de poste dans le Sud sont exclusivement implantés en milieu urbain. Constat tout à fait normal dans la mesure où les bureaux de poste se trouvent dans les chefs-lieux d'Arrondissement avec en moyenne un bureau de poste par arrondissement. L'absence de bureaux de poste à Kribi relèverait probablement d'une erreur survenue soit lors de la collecte des données soit lors de la saisie.

2 - 2 postes vétérinaires.

La proximité d'un poste vétérinaire permet aux éleveurs riverains d'avoir un suivi régulier de leur bétail. Selon notre études nous constatons que seuls les départements de la Mvila et de l'Océan seraient dotés de quelques postes vétérinaires (3 postes chacun) et ces postes seraient essentiellement urbains. Nous pouvons expliqués cet état de chose par le fait que le Sud est situé en zone forestière où l'élevage reste très peu pratiqué d'où la moins bonne implantation de ce type d'infrastructure d'encadrement.

2 - 3 postes Agricoles.

A travers un poste agricole outre les conseils des techniciens d'agriculture, l'agriculteur a à portée de main les pesticides et les intrants agricoles permettant l'amélioration de sa production agricole.

On note une bonne implantation des poste agricole. Nous avons dénombrés 39 postes agricoles dans toute la province du Sud. Ces postes sont exclusivement localisés en zone rurale. La raison en est toute simple, dans la zone forestière l'agriculture est la principale activité pratiquée en zone rurale, d'où la présence d'un grand nombre de postes agricole

dans le milieu rural. Les départements de la Mvila et du Dja et Lobo sont les plus nantis avec respectivement 16 et 12 postes. Dans la Mvila près de 69 % des postes agricoles se trouveraient dans le milieu rural de l'arrondissement d'Ebolowa. Ceci se justifie par le fait que L'arrondissement d'Ebolowa abrite l'une des meilleures écoles d'agriculture du Sud.

SECTION III : Implantation de débits de boisson, de points de vente de boisson traditionnelle, de boutiques et de restaurants.

Outre l'activité commerciale observée dans ces lieux, ce sont de véritables points de rencontre et d'échange intercommunautaire.

3- 1 Débits de boisson et points de vente de boisson traditionnelle

On note une bonne implantation des débits de boisson et de points de vente de boisson traditionnelle dans tout les départements de la province du Sud. Le département du Dja et Lobo occupant le premier rang suivi de la Mvila. On observe même que les points de vente de boisson traditionnelle arriveraient en prière position par rapport aux débits de boisson. La zone urbaine du département de l'Océan aurait le plus grand nombre de débits de boisson, alors que celle de la Vallée du Ntem serait à la traîne. Aucun points de vente de boisson traditionnelle n'a été signalé en milieu urbain dans tous les département du Sud. En milieu rural le département du Dja et Lobo détiendrait le plus grand nombre de débits de boisson et de points de vente de boisson traditionnelle suivi du département de la Mvila. Nous expliquons cet état de chose par le fort nombre de quartiers de ville et villages que possèdent ces deux département soit 66 % de la totalité des quartiers de ville et villages du Sud.

3 – 2 Boutiques et restaurants

La répartition des boutiques et des restaurants est bonne dans l'ensemble des départements de la province du Sud, la palme d'or revenant au département de la Mvila suivi du Dja et Lobo. Lorsqu'on considère séparément le milieu urbain et le milieu rural, nous constatons qu'il n'y aurait pas de restaurants en milieu rural dans tous les départements du Sud, la raison en est toute simple : les potentiels clients étant des villageois qui préfèrent le bon repas familial, ceci leur permettant de préserver leurs économies à des fins utiles. En zone urbaine le département de l'Océan détiendrait le plus grand nombre de boutiques et de restaurants probablement grâce aux activités touristique et hôtelière de cette région. En zone rural le département de la Mvila aurait le plus grand nombre de boutiques suivi du Dja et Lobo.

On note également une bonne implantation des boutiques et des restaurants dans les arrondissements qui sont les chefs-lieux de département, l'arrondissements d'Ebolowa aurait une meilleur implantation aussi bien en zone urbaine que rurale. Ce résultat serait probablement lié par le fait que cet arrondissement est aussi le chef-lieu de la province du Sud.

Conclusion :

La politique actuelle de bonne gouvernance vise à promouvoir l'implantation des infrastructures administratives afin de rapprocher les administrateurs des populations locales. Au terme de cette réflexion, bien que nous notons une assez bonne répartition de structures d'encadrement dans la province du Sud, des efforts restent à faire d'une part par les populations qui gagneraient à développer certains secteurs comme l'élevage et susciter ainsi l'intéressement du gouvernement, et d'autre part par le gouvernement qui ne doit ménager aucun effort dans sa politique de vulgarisation infrastructurelle. Les efforts faits par les populations locales dans le secteur commerciale sont à encourager car les initiatives générées par ces populations locales sont nombreuses, elles constituent à coup-sûr un moyen de lutte contre la pauvreté.

INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES

RESUME

- La province du Sud compte 95 Infrastructures hôtelières avec 47 Auberges, 48 hôtels.
- Le département de l'Océan est le plus doté avec 51% des infrastructures hôtelières.
- Le département de la vallée Ntem est le moins doté avec 11%.
- L'arrondissement de kribi a 85% de tout l'océan et 43% de toute la province
- Dans cette répartition, le milieu urbain a 85% et le milieu rural 15%.
- On note une forte concentration des infrastructures hôtelières le long de l'océan atlantique.
- Sur la trentaine de sites touristiques répertoriés, la Mvila vient en tête avec 47%.
- Les sites naturels constituent 50%, les sites culturels 30%, les autres 20%.
- Les réserves forestières représentent 27 % des sites

I - CONTEXTE SOCIO – POLITIQUE

Le 3^{ème} RGPH est institué par le décret N° 2001/251 du 13 septembre 2001 dans un contexte de vétusté des données issues du 2^{ème} RGPH, dans un contexte d'insuffisance, voire d'absence de bien de données communautaires. C'est la raison pour laquelle un certain nombre d'objectifs spécifiques lui ont été assignés, entre autres la mise à jour de la couverture cartographique du pays.

Cette dernière, outre le géoréférencement de tous les sites habités du Cameroun, et surtout l'évaluation de la population desdits sites en vue d'en constituer les zones de dénombrement, s'est attelée à inventorier les infrastructures socio-économiques et touristiques. Ce qui du reste est une grande innovation dans la cartographie censitaire du 3^{ème} RGPH.

L'identification et l'inventaire des infrastructures socio-économiques répondent à un double besoin de connaissance de l'existence à l'échelle locale de ces infrastructures, et de la mise à disposition des certains indicateurs. Ceux ci à termes sont utilisés par diverses administrations dans la prise de décisions, dans l'aménagement du territoire, bref dans l'implémentation des stratégies sectorielles de lutte contre la pauvreté et surtout dans la bonne gouvernance.

Or, pour optimiser l'utilisation des ces indicateurs, et donc de mieux peaufiner la lutte contre la pauvreté, il est impérieux d'évaluer la qualité des données communautaires issues des travaux cartographiques, notamment de celles ayant trait aux infrastructures hôtelières et sites touristiques.

II - OBJECTIFS DE CETTE REFLEXION

L'objectif principal de cette réflexion est d'évaluer la qualité des données relatives aux infrastructures hôtelières et touristiques collectées pendant la cartographie censitaire. Toute opération de collecte des données comportant plus ou moins des biais. Ceci d'autant plus que le géoréférencement des différentes infrastructures, support de la cartographie censitaire numérique est une innovation. Il sera donc question de :

- Effectuer des contrôles de vraisemblance entre les infrastructures répertoriées dans les questionnaires Village et Quartier de ville et les listes des waypoints établies par les chefs de détachement de topographie ;
- Vérifier la cohérence entre les modalités de réponses fournies par les chefs de quartier/village dans les différents questionnaires ;
- Identifier des Villages/Quartiers de ville pour lesquels certaines questions concernant les infrastructures socio-économiques et touristiques n'ont pas été posées et d'en savoir les causes (omissions ou non existence tout simplement) ;

III - INDICATEURS A PRODUIRE

Après toutes les vérifications, un certain nombre d'indicateurs ont été mis sur pied qui permettent de saisir l'intensité des phénomènes. Les plus expressifs sont les suivants.

- Nombre d' Infrastructures hôtelières du Sud selon le milieu de résidence
- Nombre de sites Touristiques par département dans le Sud
- Nombre de sites naturels et sites culturels Touristiques dans le Sud.

IV - CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES

Comme défini ci-dessus, un certain nombre de tâches concourent à l'évaluation de la qualité des données. Au premier degré, des tableaux produits par l'exploitation ont été confrontés à la liste des Waypoints établie par les détachements de topographie. Les niveaux de contrôles et d'analyse vont de la Province jusqu' au Village/Quartier de ville en passant par le Département et l'Arrondissement. Pour chaque item, on aura une sous partie consacrée à l'évaluation de la qualité et une autre à une esquisse d'analyse.

V - EVALUATION DE LA QUALITE DES DONNEES ET ESQUISSE D'ANALYSE

5.1. Infrastructures Hôtelières dans le SUD

Le tableau synoptique 1 (Voir Annexe 1) nous donne un aperçu général des deux sources de données et des variables respectives selon les arrondissements et les départements de la province du Sud.

5.1.1 Qualité des données

Ce tableau permet de se faire une idée de la qualité des données des infrastructures hôtelières.

Il en ressort en effet de façon générale une concordance entre les chiffres issus de l'exploitation des questionnaires et ceux fournis par la liste des Waypoints. La province du Sud dispose ainsi de 95 Infrastructures hôtelières selon les données de M.Hakoua et 98 si on en croit les Waypoints. Un écart de 3 qui serait certainement dû à quelques omissions par les chefs de Village/Quartier urbain lors du listage des dites infrastructures ; ou -et c'est plutôt rare- un double géoréférencement de la même infrastructure par les chefs de détachement de topographie.

Cet écart de 3 entre les deux sources est acceptable et la qualité des données pour le Sud est donc bonne, même si au niveau des départements on note de légères variations. (Voir Graphique 1)

Abstraction faite du département de la Mvila, on s'aperçoit de la disparité des données entre les 2 sources et elle est beaucoup plus poussée dans le Dja et Lobo .

Comme nous l'avons dit plus haut, le seuil de tolérance de 3% nous détermine à retenir l'une ou l'autre source de données. Pour mieux saisir la couverture en infrastructures hôtelières du Cameroun de façon générale et de la province du Sud de façon spécifique, nous utiliserons les données issues de l'exploitation car elles présentent l'avantage d'être différenciées en milieu urbain et en milieu rural.

5.1.2 Une forte concentration hôtelière

Ainsi, la couverture du Sud en infrastructures hôtelières est bonne avec une moyenne de 24 Hôtels et /ou Auberges environ par Département comme nous le présente le tableau 2. Le département de l'Océan apparaît comme étant le plus doté en infrastructures avec à lui seul 51% de tout le potentiel alors que la Vallée du Ntem ferme la queue avec seulement 11%. La présence dans l'océan de la station balnéaire la plus visitée du Cameroun peut expliquer la forte concentration hôtelière qu'on note ici. L'arrondissement de Kribi étant en effet le principal lieu d'implantation de ces hôtels/Auberges avec 41 sur 48 au total soit 85%.

Il faut également noter une forte concentration de ces infrastructures dans le milieu urbain avec 85% pour toute la province du Sud. Ce qui est plausible lorsque l'on connaît les contraintes inhérentes à l'implantation en milieu rural forestier. Le graphique 2 ci dessous met en évidence ces disproportions entre l'urbain et le rural. La tendance est quasiment la même où l'Océan est en tête et la vallée du Ntem à la queue pour ce qui est de l'urbain; et le Dja et lobo et la Mvila ont le moindre nombre d'hôtels /auberges en milieu rural. (Voir Graphique 2)

Il apparaît ainsi au vu de ces statistiques que la province du Sud a une bonne couverture en infrastructures hôtelières. On compte à peu près autant d'hôtels que d'auberges. La concentration est forte dans le milieu urbain et le département de l'océan est le plus doté. Bien de raisons peuvent expliquer ce paysage hôtelier particulier, en l'occurrence les destinations touristiques, le cadre villégial, les activités d'exploitation forestière. C'est la raison pour laquelle il est important de passer en revue le potentiel touristique inventorié dans les questionnaires Quartier de Ville et Village.

5.2 Sites Touristiques dans le SUD

5.2.1 Qualité des données

Le questionnaire Quartier de ville /Village avait aussi un certain nombre de questions dont l'objectif était l'inventaire des sites touristiques au Cameroun.

L'inventaire des dits sites ayant été biaisée car s'étant focalisée sur l'existence des sites fonctionnels, on comprend aisément que la quasi totalité des sites touristiques n'ait pas été géoréférencée. Par conséquent les chiffres issus de l'exploitation présentent un écart avec la réalité sur le terrain. Le tableau 3'(Annexe II) est assez éloquent à cet égard. Néanmoins nous retenons les données issues de l'exploitation pour être logique jusqu'au bout, surtout que l'écart comme on l'a vu ci dessus est acceptable. Le tableau 3 ci dessous nous donne une idée du nombre de différents sites touristiques dans la province du Sud.

5.2.2 Un potentiel touristique acceptable.

Le tableau 3 met en exergue l'existence d'une trentaine de sites touristiques dans la province du Sud. Le département de la Mvila est le plus loti et compte à lui seul environ 47% des sites. Il est suivi par le Dja et Lobo avec 33%. Le département de l'océan qui ne compte que 6 sites répertoriés soit 20%, a pourtant un fort potentiel le long de la côte atlantique constitué de beaches et de chutes. Le département de la vallée du ntem est aussi doté même si les chiffres semblent le contredire avec notamment la réserve de Ma'an.

Il faut noter que sur la trentaine de sites ainsi répertoriée, les réserves forestières sont les plus nombreuses et représentent environ 27% ; suivi de près par les autres sites dont la nature n'a pas été déterminée avec 20% et par les monuments avec à peu 17%. Les pics sont les moins représentés avec seulement 3,3%. Les grottes, les parcs et les lacs occupent les positions médianes avec 6%. Le tableau 5 présente une meilleure lisibilité quant au caractère naturel ou culturel des-dits sites.

On s'aperçoit que les sites touristiques naturels représentent 50% de tous les sites, voire plus car il y a une bonne frange qui n'a pas été déterminée. C'est le lieu par excellence des réserves forestières comme nous l'avons vu ci dessus, eu égard à la situation en pleine forêt dense équatoriale. Les pics et autres grottes sont représentés en dépit de l'épais couvert végétal.

La dotation des départements s'en trouve ainsi différenciée avec la Mvila ayant à elle seule tous les sites culturels identifiés ; l'Océan et la Mvila possédant la quasi totalité des

sites naturels identifiés. Tous les sites non déterminés se retrouvent dans le Dja et Lobo . La vallée du Ntem apparaît comme ne possédant pas de sites, pourtant on y note la réserve de Ma'an . Le graphique 3 est assez éloquent à cet égard.

Somme toute , la province du Sud présente un potentiel touristique acceptable alliant comme nous venons de le voir aussi bien le naturel que le culturel. La biodiversité matérialisée par l'existence des réserves forestières et des parcs, et par ricochet de bien des espèces est entretenue et perpétuée par des aménagements témoins de la délicate et progressive intrusion humaine dans ce milieu naturel. L'exubérance naturelle ainsi côtoyée par des rites et croyances, des danses et mélodies sous-tendent la fascination qu'a exercée et que continue d'exercer le Sud Cameroun sur les autres populations du Cameroun, d'Afrique voire du monde.

Une question cependant nous interpelle, celle de la possible corrélation entre les sites touristiques et les infrastructures hôtelières car s'il est vrai que les touristes ont à cœur de visiter, de découvrir ; il n'en demeure pas moins que leurs conditions d'hébergement dans un certain confort sont une réelle préoccupation. Le tableau 6 met en évidence le ratio des infrastructures hôtelières par sites touristiques.

Nous nous limitons pour le moment à cette présentation descriptive qui donne pour la province du sud un ratio moyen de 3 infrastructures par site ; avec l'océan ayant le ratio le plus élevé (environ 5), le Dja et lobo le plus bas (environ 2). Ceci fera certainement l'objet d'une analyse approfondie, et à l'occasion d'autres variables telles que l'accessibilité des sites, les conditions de sécurité, les flux et la typologie des touristes seront prises en compte. Ce qui permettra de construire des indicateurs plus pertinents.

CONCLUSION

Au terme de cette réflexion exploratoire sur les données des infrastructures hôtelières et sites touristiques, force est de reconnaître qu'un certain nombre d'objectifs qui lui étaient assignés ont été atteints.

La confrontation des deux sources de données, les tableaux produits par l'exploitation et les listes de waypoints a révélé pour ce qui est des hôtels et des auberges un écart acceptable. Quelques omissions par les chefs de Villages/Quartiers de ville doublées de quelques erreurs de saisie d'une part, et la non exhaustivité du géoréférencement (pour les sites touristiques) expliquent probablement cet écart. Des cas d'incohérence entre les modalités de réponses fournies par les chefs de Village/Quartier après contrôle n'ont pas été relevés. Par ailleurs les tableaux généraux fournis par l'exploitation laissent voir un certain nombre de villages et de quartiers urbains pour lesquels certaines questions n'ont pas été posées. Ceci serait dû dans une large mesure à la non existence de ces infrastructures et dans une moindre à des omissions.

Cette étude a également permis de se faire une idée fut-elle approximative de la couverture de la province du Sud en infrastructures hôtelières et sites touristiques. Elle est bonne eu égard aux statistiques; on a à peu près autant d'hôtels que d'auberges; le milieu urbain est le mieux doté et Kribi dans l'Océan vient en tête. Le potentiel touristique du Sud est grand et se groupe en sites naturels et en sites culturels. Les réserves et les parcs occupent le haut du pavé et la Mvila est le département le plus doté.

RESEAU DE DISTRIBUTION DE L'EAU ET D'ÉLECTRICITE

RESUME

L'observation des tableaux de la base de données révèle que à l'issue des travaux cartographiques, la province du Sud présente le visage ci-après :

1. Pour les ressources en eau

- 396 localités rurales disposant d'une infrastructure hydraulique, sur un total de 1173 soit un taux de couverture de 34%
- 142 quartiers de ville équipés sur un total de 148 soit 96%.
- Pour les trois types d'approvisionnement retenus : en milieu urbain , le type 2 est le plus représentatif. En zone rurale, type 3 prédomine largement, et donc l'hydraulique villageoise demeure très faible dans le Sud.

2. pour l'électricité

- 427 localités rurales disposent d'une infrastructure d'électricité soit un taux de couverture sensiblement égal à 36.5%
- 133 quartiers de ville approvisionnés soit un pourcentage de 90%
- Avec 84%, le type est largement dominant en ville, alors que l'électrification rurale reste relativement faible (36%).

NB : Une attention particulière doit être portée sur le district de Mintom et l'arrondissement de Campo, qui selon la base de données ne disposent d'infrastructure ni en eau ni en électricité, ce qui nous paraît invraisemblable.

1- CONTEXTE SOCIO POLITIQUE DE LA RÉFLEXION

En 1998, trois ans après la reprise de la croissance, toutes les études économiques ont révélé que les conditions de vie des populations camerounaises se sont profondément dégradées. Une proportion importante de celle-ci n'a pas accès aux services sociaux de base. Au niveau national, 42% seulement de ménages ont accès à l'eau potable dont 31 à partir de la SNEC⁸. Et la consommation journalière – 40 litres par personne est largement en deçà des 80 à 120 litres recommandés par l'Organisation Mondiale de la Santé. En outre, de profondes disparités existent entre les populations qui ont un accès direct à l'eau et les autres, qui n'en ont pas, de même qu'entre les citadins et les ruraux.

Le schéma est presque identique en ce qui concerne l'approvisionnement en énergie électrique sinon pire car 18.% seulement de la population est ravitaillée par la SONEL⁹.

Les autres sources d'énergie étant obtenues par les moyens propres des usagers.

Créé par décret présidentiel n° 2001/251 du 13 Septembre 2001, le 3^{ème} RGPH intervient après la mise en exécution de plusieurs mesures d'ajustement structurel, et l'élection du Cameroun au programme de l'initiative PPTÉ¹⁰. Cette opération de production des statistiques de base, constitue en fait un des maillons essentiels dans la stratégie nationale d'éradication de la pauvreté de moitié à l'horizon 2015. Pour atteindre cet objectif, l'Etat camerounais s'est donné entre autres tâches l'amélioration de la couverture en eau à 100% sur l'ensemble du pays. L'inventaire des ressources en eau au 3^{ème} RGPH voudrait être une contribution à la réalisation de cet objectif.

II -OBJECTIFS DE LA RÉFLEXION

L'objectif de la réflexion est d'obtenir les éléments permettant de comprendre toutes les questions relatives à l'approvisionnement en eau et en électricité. Il s'agit donc dans cet exercice :

- D'examiner la qualité des informations collectées sur le terrain pendant la phase

des travaux cartographiques

- de Produire des indicateurs à partir de l'observation des questionnaires localité
- d'Effectuer quelques commentaires sur les différents résultats.

III –INDICATEURS

L'examen des données du fichier de base nous a permis de retenir les indicateurs ci-après pour l'ensemble de la province:

- Nombre de localités disposant d'une source d'approvisionnement en eau.
- Nombre de localités approvisionnées par type de réseau de distribution d'eau
- Nombre de localités disposant d'un réseau fonctionnel de distribution en eau
- Nombre de localités approvisionnées par type de réseau de distribution d'électricité
- Nombre de localités disposant d'un réseau fonctionnel de distribution d'électricité.

IV - EVALUATION DES DONNÉES

L'observation du fichier de base donne la tendance générale de l'accès à l'eau et à l'électricité dans la province du Sud en 2003. Les *missing value* sont de l'ordre 0,2% en eau et de 0,5 % en électricité pour un total de 1173 villages que compte la province. Elles présentent donc une marge d'erreur très fine. Les tableaux 1,2 et 3 sont obtenus à partir de la fusion des données des unités administratives pour chaque département. Le tableau 4 donne l'état de fonctionnalité des réseaux par arrondissement. en milieu rural.

V – CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES PREALABLES

Après avoir dressé des tableaux de fréquence, nous proposerons une analyse des phénomènes. Nous aborderons séparément les commentaires sur l'approvisionnement en eau et en électricité. Pour chaque variable, nous envisagerons d'une part la couverture territoriale et d'autre part l'analyse par type de réseau.

Les niveaux peuvent s'étendre de la province jusqu'au village voire aux ménages. Dans le cadre de cette étude, nous nous limiterons essentiellement au niveau des départements. Nous exécuterons par ailleurs, une analyse selon le milieu de vie.

VI- ANALYSE DES RESULTATS

5.1-les données relatives à l' eau

Le tableau 1 présente pour chaque département, la couverture territoriale de l'accès à l'eau. En milieu rural, l'approvisionnement en eau potable est relativement faible. Les taux sont généralement en deçà de 50%. Toutefois le département de l'océan est particulièrement affecté par la faiblesse de son réseau. Le milieu urbain présente, quant à lui une assez bonne couverture. En général les données relatives à l'eau peuvent être groupées en trois types et considérées selon le milieu de résidence (voir tableau 2) :

- **Le type 1** représente la distribution à plus ou moins grande échelle par la SNEC; puis dans une moindre mesure, par des sociétés tel que Scan Water. Dans le quartier urbain, notamment, la présence du réseau SNEC est illustrée par l'existence dans la plupart des ménages, de robinets dans la maison ou dans la concession, ou bien d'une borne fontaine publique. Toutefois ce phénomène est perceptible dans certains villages, bien qu'ici il s'agisse surtout de réseaux moins étendus. Dans ce type, les normes de bonne qualité sont supposées être rigoureusement respectées.

- **le type 2** renvoie au forage/puits aménagés, avec ou sans pompe à eau. Il convient de dire qu'ici, de dispositions particulières peuvent avoir été prises pour la préservation de la qualité de l'eau.

- **le type 3** fait allusion aux sources naturelles d'eau et toutes les autres. formes de captage

Dans la distribution en eau, le type 2 est le plus représentatif en milieu urbain ; ainsi

la population des villes s'approvisionnerait essentiellement dans les forages ou des sources aménagées. En zone rurale, pour plus de la moitié des villages, l'eau serait obtenue surtout à travers les sources naturelles non aménagées. Si l'on considère l'eau de type 1 comme la meilleure, on conclurait *a priori* que dans la province du Sud, aussi bien en ville qu'en campagne, la majeure partie de la population ne consomme pas une eau de bonne qualité. La situation est particulièrement préoccupante, surtout dans le département de l'océan.

5.2-les données relatives à électricité

Le réseau électrique en milieu rural présente un minimum marquant dans la vallée du Ntem, avec seulement 6 villages approvisionnés sur un total de 177. En milieu urbain, la couverture de ce dernier est en général assez bonne. Mais certains quartiers de ville demeurent sous- alimentés, ou tout simplement privés d'électricité. En outre, il existe des quartiers dont l'approvisionnement en électricité est réellement précaire.

Ici le **type 1** représente l'électricité distribuée en réseau par la SONEL ou tout autre générateur d'électricité. le **type 2** concerne l'approvisionnement par les groupes électrogènes et le **type 3** les autres modes d'éclairage.

En milieu urbain, l'électricité en réseau est presque partout distribuée par AES SONEL, avec une représentativité forte(84%). A l'échelle de la province, celle-ci est par contre relativement faible pour l'ensemble des villages. On observe une décroissance progressive ,du Dja-et-Lobo à la vallée du Ntem, en passant par la Mvila et l'Océan. On passe ainsi respectivement de 18% à 0,5. cette baisse étant en rapport avec le nombre de villages de chaque département.

Tous les réseaux sont fonctionnels en milieu urbain, aussi bien ceux de distribution de l'eau que de l'électricité. En revanche, le milieu rural présente quelques cas de défaillance.. (voir tableau 4 en annexe I)

CONCLUSION

Les objectifs visés au début ont été atteints tout au long de l'étude. En somme, la qualité des données collectées pendant la phase des travaux cartographiques est bonne. Les tableaux obtenus révèlent que l'accès à l'eau et à l'énergie électrique dans la province du Sud en 2003,demeure relativement contrasté entre le milieu urbain et la campagne. Les indicateurs retenus ci-dessus permettent d'avoir une vue d'ensemble des différents phénomènes.

Il nous semble par ailleurs opportun de suggérer une évaluation externe, notamment la confrontation des données cartographiques avec d'autres sources.

A l'observation des questionnaires quelques indicateurs de précision pourraient être formulés :

- l'indice d'accès direct à l'eau et à l'électricité. Ce qui renvoie au nombre de ménages qui bénéficient effectivement la facilité d'obtention de ces ressources distribuées en réseau.
- le nombre de points d'eau par distance ou par superficie de village ou de division administrative (arrondissement, département ou province)
- le nombre de personnes par point d'eau ou par ligne électrique etc...

VIE ASSOCIATIVE

I- Contexte sociopolitique

L'objet de cette section est de présenter les résultats de l'exploitation des données communautaires sur la vie associative, collectées lors des travaux de cartographie du 3^e RGPH. Cette démarche qui se veut prospective, s'inscrit en amont d'une double problématique à savoir d'une part, comment promouvoir le développement des nouvelles formes d'organisation d'une société civile nationale et d'autre part comment mesurer les initiatives locales d'organisation dans le cadre du développement participatif.

Ce travail a pour objectif de dégager :

- la mesure du niveau d'émergence des formes modernes de la société civile ;
- la typologie des organisations rurales
- la dissémination spatiale des organisations locales
- l'existence des foyers d'association comme émanation des capacités organisationnelles des communautés .

II- Evaluation de la qualité des données et indicateurs

1- Qualité des données

Les variables collectées sur la vie associative lors des travaux de cartographie du 3^e RGPH, ont été définies selon le milieu. Si l'objectif recherché en milieu rural a été de mesurer le développement des différentes formes d'organisation rurales, la situation du mouvement associatif en milieu urbain quand à elle devait être mesurée par l'existence des foyers appartenant à des associations.

Dans les 1173 villages recensés, il s'agissait de dire si oui ou non il existe l'un des cinq types d'associations identifiés. Le taux de réponse varie de 99.82 % pour les groupements d'intérêts masculins à 100 % pour les groupements d'intérêts mixtes et les comités de santé tandis que le taux de non réponse encore appelé « missing value » varie de 0% pour les associations culturelles et les comités de santé à 0.18% pour les groupements d'intérêts masculins.

Dans l'ensemble le taux de réponse est satisfaisant. Les différentes réponses recueillies ont permis en outre de déterminer le nombre total d'associations rurales par type dans chaque unité administrative de la province.

En milieu urbain, sur les 148 quartiers recensés dans toute la province, il s'agissait d'abord de dire si oui ou non il existe au moins un foyer abritant des activités d'une association ensuite s'il existe au moins un groupement d'intérêt communautaire. Le taux de réponse pour chacune de ces questions est de 100 % .

2- indicateurs

Les données collectées à partir des variables d'observation ont permis de dégager les indicateurs suivants :

- le nombre d'associations rurales par arrondissement et par département,
- le type d'association rurales par arrondissement et par département,
- le nombre d'associations urbaines par arrondissement et par département,
- le nombre de foyer d'association par arrondissement et par département.

III- Considérations méthodologiques préalables

Pour décrire les caractéristiques du mouvement associatif, on se servira de tableaux de fréquences. Les données seront analysées séparément. Une première partie sera consacrée au milieu rural et la seconde au milieu urbain.

1- Niveaux d'analyse

Notre analyse se limitera au niveau des départements et des arrondissements. Il importe de rappeler tout de même que si le champ de l'étude est formé par l'ensemble des localités, villages et quartiers de la province, l'observation elle, porte sur les associations, leurs caractéristiques principales ainsi que sur les foyers abritant leurs activités.

2- Plan d'analyse

Après avoir présenté les variables d'observation et les indicateurs, nous aborderons tour à tour la répartition des associations selon le type par milieu dans l'ensemble de la province du SUD et la répartition des foyers appartenant aux associations urbaines.

IV- Répartition des associations rurales par type sur l'ensemble de la province

Il se dégage des données communautaires issues du 3^e RGPH, une constatation majeure : l'existence des formes nouvelles d'organisation de la société civile est suffisamment répandue en milieu rural. L'on a recensé 1999 associations dans les 1173 villages visités. (tableau 1.1) soit un taux d'existence de 102 %. Toutefois ce taux brut ne traduit pas la dissémination effective des formes d'associations dans chaque village de la province. Par contre nous disposons de la proportion des différentes formes d'associations sur l'ensemble de la province (fig.1.1). Ainsi sur les 1999 associations de toutes formes recensées 93% sont des groupements d'intérêts économiques, dont 68% mixtes, 20% féminins, et 5% uniquement masculins.

Il convient de remarquer tout de même la faible proportion des comités de santé et des associations culturelles sur l'ensemble de la province.

Les comités de santé ne représentent que 3% de tous les types recensés et les associations culturelles 4%.

La distribution des formes d'association à l'intérieur de la province fait remarquer que près de la moitié du nombre total des associations recensées se trouve dans le département de la Mvila (Tab.1.2 et 1.3) et Fig. 1.2 soit 48%. De même à la lecture des données communautaires du 3^e RGPH, le département de la Mvila à lui seul regroupe la totalité des comités de santé recensés dans la province du SUD soit 100% et 80 % des associations culturelles, 35% des groupements d'intérêts mixtes, 75% de groupement d'intérêt féminins et 62 % de groupements d'intérêts masculins.

Une observation plus transversale des données collectées à l'intérieur de chaque département de la province permet de mettre à l'évidence la prédominance des groupement d'intérêts mixtes dans la répartition des formes d'association selon le sexe des membres. Il ressort du tableau 1.4 que 73% des groupements d'intérêts économiques sont mixtes alors que 6% seulement sont constitués d'hommes et 21% de femmes. La même prédominance est constatée à l'intérieur de chaque département Tab 1.5 et Fig.1.5 avec pour la vallée du Ntem 91% de groupements mixtes contre 6% de groupements de femmes et 3% de groupements d'intérêt Masculins.

La comparaison des tableaux 1.3 et 1.4 montre que les groupes d'intérêts économiques constituent la forme associative la plus développée à l'intérieur de chaque département (Fig. 1.5) avec 99% du mouvement associatif dans la vallée du NTEM, 98% dans le Dja et lobo et l'océan et 87 % dans la Mvila.

V- Mouvement associatif en milieu urbain

A l'observation des données urbaines issues de la cartographie du 3^e RGPH, L'on constate que la vie associative n'est pas un phénomène très répandu en milieu urbain dans la province du SUD. Sur les 148 quartiers urbains recensés dans toute la province l'on a trouvé que 37 groupements d'intérêt de tous genres. (Tab 2.1). La distribution de ces associations par unité administrative montre une très grande disparité. On retrouve ces associations dans 11 arrondissements sur les 22 que totalise la province du SUD. Le

département de l'océan regroupe à lui seul environ 57 % de toutes les associations urbaines recensées dans la province. (Tab 2.2) ;Ce qui renverse la tendance observée en milieu rural.

En outre cette répartition ne traduit pas celle de l'existence des foyers appartenants aux dites associations. La comparaison des tableaux 2.2 et 2.3 montre que 41% des foyers existant le sont dans le département de la Mvila ou 100% d'associations disposent de foyers (Tab 2.4).Le département de l'océan qui regroupe 57% des associations urbaines du SUD ne dispose que de 17% de l'ensemble des foyers. Sur ses 21 associations recensées 3 seulement disposent de foyers. (Tab 2.4)

Il ressort de l'exploitation préliminaire des données de la cartographie du 3^e RGPH le constat suivant :

- le mouvement associatif dans la province du sud est un phénomène essentiellement rural car environ 98% des associations de recensées existent en milieu rural. Ce phénomène trouve sa justification dans la cohésion sociale qui caractérise la vie rurale dans la province du sud . Toutefois cette proportion ne traduit pas fidèlement la dissémination spatiale des associations sur l'ensemble de la province. Les disparités font observer une assez forte concentration du mouvement associatif dans les arrondissement abritant les chefs lieux d'unités administratives. Le rôle de place centrale qu'ont longtemps joué ces unités peuvent expliquer ce phénomène ; car c'est dans ces unités qu'ont été concentrées pendant longtemps. la plupart des projets de développement communautaires.

- Par contre le caractère cosmopolite de la population urbaine crée des divergences dans les motivations des populations ; et ne les prédisposent pas par conséquent à des initiatives de solidarité.

Fort de ce constat, il apparaît évident que les capacités organisationnelles des populations urbaines dans le sud sont à promouvoir.

(Footnotes)

(1) Statut : public, privé laïc, privé confessionnel

(2) Nature des voies d'accès : Route bitumée, route en terre praticable en toute saison, autres routes en terre, voie ferrée, voie d'eau, piste/sentier

(3) Moyens de transport utilisés : Pied, moto/vélo, car/taxi/autobus, camion/camionnette, pirogue/bateau, dos d'âne

(4) Niveaux : Maternel, Primaire, Maternel et Primaire, Post-Primaire, Secondaire, Ecole/Centre de Formation, IUT, Grande Ecole, Faculté

(5) Catégories: Hôpital de référence, hôpital provincial, Hôpital de district de santé, CMA, CSI/CSD, clinique/cabinet médical

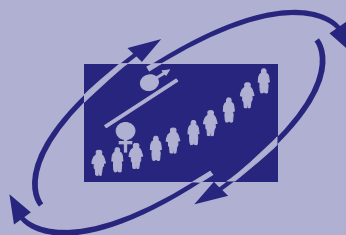
(6) Voie d'accès : Route bitumée, route en terre praticable en toute saison, autres routes en terre, voie ferrée, voie d'eau, piste/sentier

(7) Mode d'accès : Pied, moto/vélo, car/taxi/autobus, camion/camionnette, pirogue/bateau, dos d'âne

⁸ Société Nationale des Eaux du Cameroun.

⁹ Société Nationale d'Electricité.

¹⁰ Pays Pauvre Très Endetté.



**Bureau Central des Recensements et
des Etudes de Population - BUCREP**



Adresse : Nfandena - stade omnisports,
A proximité du Centre Provincial des impôts du Centre
Boîte postale : 12 932 Yaoundé - Cameroun
E-mail : Bucrep@Yahoo.fr /
Téléphone/fax : (237) 220 30 71